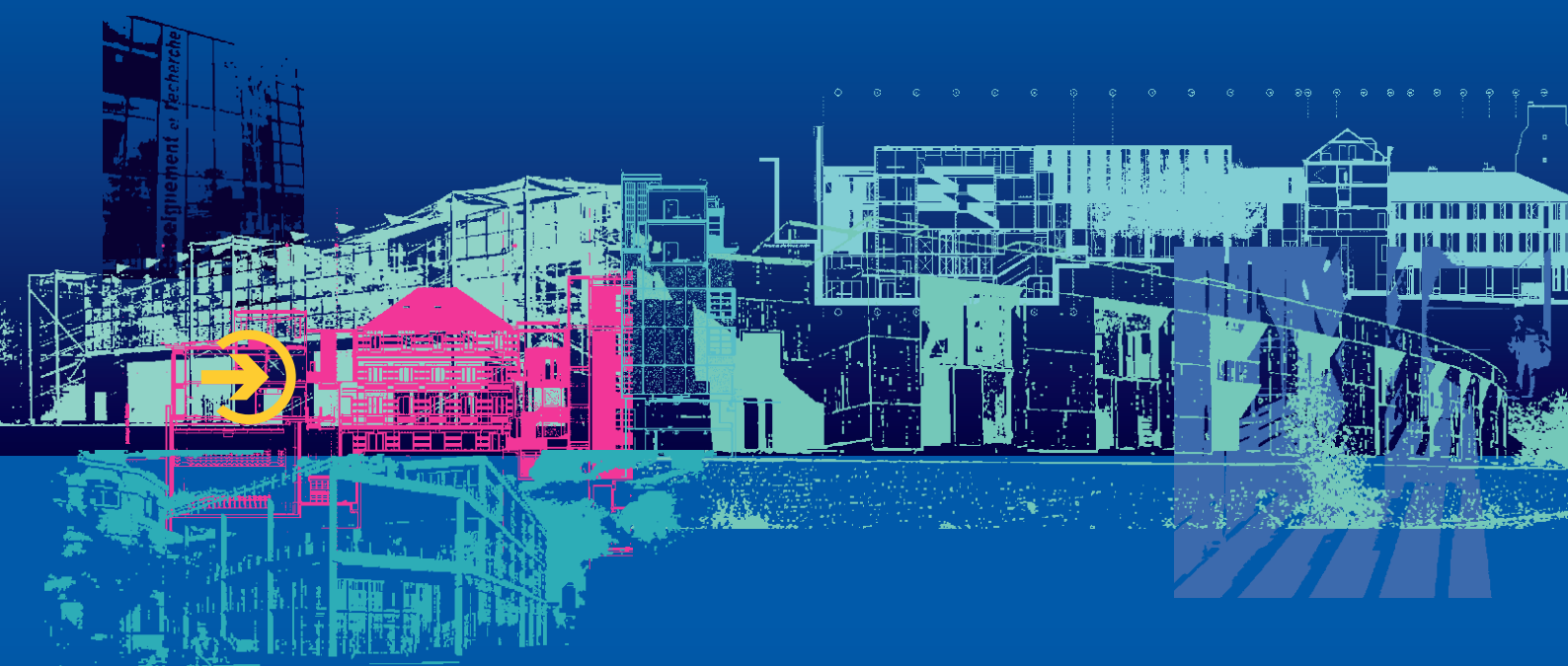


MINISTÈRE
DE LA CULTURE ET
DE LA COMMUNICATION

LES ETUDES
SUPERIEURES
D'ARCHITECTURE
EN FRANCE



SOMMAIRE

→	02	PREFACE
→	03	QUEL EST LE CONTENU DES ETUDES D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE ? <ul style="list-style-type: none">- Le cursus LMD : formation initiale, formations spécialisées, HMONP, initiation à la recherche et doctorat- La recherche et la formation à la recherche- La formation professionnelle continue- La formation de paysagiste DPLG
→	04	OÙ SONT DISPENSEES LES FORMATIONS ? <ul style="list-style-type: none">- Les écoles nationales supérieures d'architecture- L'accès aux études d'architecture
→	06	QUELS SONT LES METIERS DE L'ARCHITECTURE ? <ul style="list-style-type: none">- L'exercice de la maîtrise d'œuvre- Les autres débouchés
→	09/47	LES ECOLES D'ARCHITECTURE EN FRANCE
→	10/21	📍 Paris / Ile-de-France <ul style="list-style-type: none">10 - ENSA de Marne-la Vallée12 - ENSA de Paris-Belleville14 - ENSA de Paris-la Villette16 - ENSA de Paris-Malaquais18 - ENSA de Paris-Val-de-Seine20 - ENSA de Versailles
→	22/49	📍 Régions <ul style="list-style-type: none">22 - ENSAP de Bordeaux24 - ENSA de Bretagne26 - ENSA de Clermont-Ferrand28 - ENSA de Grenoble30 - ENSAP de Lille32 - ENSA de Lyon34 - ENSA de Marseille36 - ENSA de Montpellier38 - ENSA de Nancy40 - ENSA de Nantes42 - ENSA de Normandie44 - ENSA de Saint-Etienne46 - ENSA de Strasbourg48 - ENSA de Toulouse
→	50/53	📍 Autres écoles <ul style="list-style-type: none">- ESA - INSA Strasbourg - CEDHEC
→	54/55	TABLEAU THEMATIQUE DES FORMATIONS SPECIALISEES
	56	ADRESSES ET LIENS UTILES

PREFACE

Avec la réforme mise en œuvre en 2005, l'enseignement de l'architecture en France a opéré avec succès son intégration à l'enseignement supérieur européen, dit LMD (licence, master, doctorat), issu de la déclaration de Bologne signée le 19 juin 1999 par vingt-neuf pays.

La réforme a été l'occasion de modifier et enrichir les contenus, d'affirmer la légitimité scientifique de la recherche architecturale et urbaine, de diversifier les débouchés et ainsi de mieux préparer l'insertion professionnelle des diplômés en France, mais aussi en Europe et dans le monde.

Cette formation d'excellence est assurée en France par un réseau de vingt écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA), couvrant l'ensemble du territoire, ainsi que par l'École Spéciale d'Architecture à Paris (ESA) et par l'Institut National des Sciences Appliquées de Strasbourg (INSA) dont la reconnaissance des diplômes est assurée par l'expertise scientifique du ministère de la Culture et de la communication.

La réforme LMD a permis la multiplication des échanges et des partenariats entre les écoles françaises et européennes. Ainsi, près de la moitié d'une promotion d'étudiants en architecture effectue un semestre d'études à l'étranger.

Plus de 20 000 étudiants sont inscrits dans les vingt ENSA et tous les ans, le nombre des lycéens intéressés par la formation d'architecte augmente et témoigne d'un intérêt renouvelé pour un métier dont les pratiques sont revalorisées au sein de notre société. Cette évolution reflète le rôle central qu'occupent aujourd'hui les architectes : au cœur des enjeux du logement, de l'aménagement des villes, du développement durable, du projet urbain.

Cet attrait pour les études d'architecture se traduit légitimement par une demande d'informations claires et exhaustives sur les cursus. Cette brochure vient combler cette attente. Elle se veut simple, pratique et complète. J'espère qu'elle pourra vous donner le goût et l'envie d'exercer vos talents dans ce métier passionnant et essentiel à la détermination de la qualité de nos espaces de vie privés et publics.

Jean Gautier
Directeur, chargé de l'architecture
Ministère de la Culture et de la Communication

→ Quel est le contenu des études d'architecture et de paysage ?

📍 Le cursus :

Les études supérieures d'architecture sont désormais, dans le cadre de l'harmonisation européenne des cursus de l'enseignement supérieur, organisées en trois cycles selon le système "LMD" (licence-master-doctorat) :

● **Un premier cycle** d'études d'une durée de 3 ans conduit au **diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence**. Ces trois années sont consacrées à l'acquisition des bases d'une culture architecturale, des processus de conception, de la compréhension et de la pratique du projet.

● **Un deuxième cycle** d'études d'une durée de 2 ans conduit au **diplôme d'Etat d'architecte conférant le grade de master**. Ces deux années assurent la maîtrise des problématiques propres à l'architecture en permettant de se préparer aux différents modes d'exercice et domaines professionnels de l'architecture.

● Au delà de l'initiation à la recherche incluse dans le 2^e cycle, il est prévu un parcours spécifique permettant d'approfondir la préparation à la recherche. Le diplôme d'Etat d'architecte comporte alors une mention "recherche".

Le projet architectural est au centre de l'enseignement. Les champs disciplinaires abordés dans les cours magistraux et ateliers encadrés sont les suivants :

- Projet architectural : conception des structures, des enveloppes, détails d'architecture, économie du projet, réhabilitation ;
- Projet urbain : approche paysagère, environnementale et territoriale ;
- Histoire et théorie de l'architecture et de la ville ;
- Représentation de l'architecture : maquettes, informatique ;
- Sciences et techniques pour l'architecture : mathématique, géométrie, connaissance des matériaux et des structures, techniques de maîtrise des ambiances ;
- Expression artistique et histoire de l'art ;

- Sciences humaines et sociales ;
- Théories de l'urbanisme et du paysage ;
- Langues étrangères.

L'accent est également mis sur le développement durable, la prise en compte des risques majeurs, la réhabilitation et les interventions sur le bâti existant. Certaines écoles ont instauré des partenariats avec des écoles d'ingénieurs. Les étudiants peuvent alors suivre un double cursus qui permet d'obtenir après 7 ans d'études les deux diplômes d'ingénieur et d'architecte.

Par ailleurs, certaines formations de premier ou deuxième cycle organisées par les écoles, seules ou conjointement avec des universités, conduisent à d'autres diplômes nationaux de l'enseignement supérieur : **licences professionnelles, masters**, préparant soit à la vie professionnelle, soit à la recherche, selon le parcours choisi.

Il existe également des **diplômes propres aux écoles d'architecture (DPEA)**, dont la durée de formation varie entre un ou deux ans. Ces diplômes sanctionnent des formations dans des domaines spécialisés : design, scénographie, constructions parasismiques, architecture navale.

● Des troisièmes cycles mènent :

● Au **doctorat en architecture** préparé en 3 ans au sein des laboratoires des ENSA (ou à d'autres doctorats). Dorénavant les ENSA partenaires des écoles doctorales peuvent inscrire en thèse et, selon certaines conditions, délivrer seules ou conjointement avec des universités, des doctorats en architecture ;

● A l'**habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP)**. Cette formation d'une année maximum comprend une formation théorique et une mise en situation professionnelle de six mois. Elle est ouverte aux détenteurs du diplôme d'Etat d'architecte, ou diplôme équivalent, souhaitant exercer les responsabilités liées à la maîtrise d'œuvre dans les

conditions de la profession réglementée par la loi de 1977 sur l'architecture et s'inscrire à l'Ordre National des Architectes. La formation est accessible aux architectes diplômés d'Etat, soit dans l'année qui suit l'obtention du diplôme, soit à tout moment de la vie professionnelle, après validation des acquis de l'expérience ;

• A des **diplômes de spécialisation et d'approfondissement en architecture (DSA)**, diplômes nationaux de l'enseignement supérieur d'une durée de 1 à 2 ans selon les domaines. Il existe à ce jour 4 mentions : projet urbain, maîtrise d'ouvrage (formulation de la commande et conduite de projet), risques majeurs, patrimoine.

📍 Recherche et formation à la recherche

Comme dans tout enseignement supérieur, la recherche et la formation à la recherche sont depuis longtemps présentes dans les Ensa qui rassemblent les disciplines concernées par les problématiques de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage. Une quarantaine d'unités de recherche, présentes dans la plupart des écoles, travaillent sur des thèmes spécifiques indiqués dans la fiche de chaque établissement et sont à l'origine de productions scientifiques reconnues dans le monde universitaire et professionnel. Leurs équipes sont composées en majorité d'enseignants des écoles et de doctorants, de chercheurs du ministère de la Culture et du CNRS, ces derniers dans le cadre d'unités mixtes de recherche (UMR). Toutes ces équipes sont évaluées et habilitées dans le cadre des politiques et des procédures nationales, qui leur permettent de recevoir des financements stables sur la durée d'un programme pluriannuel tout en participant à des appels d'offres thématiques se traduisant par des contrats de recherche. Elles coopèrent avec des laboratoires universitaires et des organismes de recherche technique français et étrangers, et s'insèrent progressivement dans les nouveaux pôles de coopération interuniversitaires.

Ces laboratoires assurent une initiation et une préparation à la recherche au cours des premiers et seconds cycles, puis une formation à la recherche par la recherche à travers l'encadrement de la formation doctorale en architecture. Le diplôme de doctorat en architecture est aujourd'hui délivré par neuf Ensa.

📍 La formation professionnelle continue

Cinq écoles en France, les ENSA de Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes et Strasbourg, proposent une **formation professionnelle continue diplômante** aux salariés engagés dans la vie active dans le domaine de l'architecture, de la construction ou de l'aménagement de l'espace désireux d'obtenir les diplômes du cursus d'architecture selon un emploi du temps aménagé. Les 1^{er} et 2^e cycles comprennent chacun 4 semestres et conduisent au diplôme d'études en architecture et au diplôme d'Etat d'architecte.

Il doit être justifié, pour l'admission en 1^{er} cycle, d'une activité professionnelle dans le domaine de l'architecture, variable selon le niveau d'études. Dans tous les cas, elle comprend l'équivalent d'au moins 3 années à plein temps dans les domaines de l'architecture sous l'autorité d'un architecte ou en partenariat avec lui. Les postulants remplissant les conditions requises doivent satisfaire à des épreuves d'admissibilité destinées à évaluer leurs aptitudes.

Attention !

En architecture, il n'existe pas de validation d'acquis d'expérience pour l'obtention directe des diplômes : seule existe une commission de validation des acquis et de l'expérience permettant des dispenses partielles d'enseignements.

📍 La formation de paysagiste DPLG (dans les écoles nationales supérieures d'architecture et de paysage de Lille et Bordeaux)

Le **paysagiste DPLG** applique la théorie du projet au domaine du paysage. Cette notion de "paysage" s'entend plus largement que la conception de "parcs et jardins". Le paysagiste conçoit des projets et en suit la réalisation dans des contextes spatiaux, culturels et sociaux de différentes échelles. Il intervient dans des projets d'aménagement concernant l'espace public et urbain, les jardins contemporains et historiques, les espaces dévolus à la circulation, les réseaux liés à l'énergie, les sites en déshérence, les sites touristiques, les sites patrimoniaux et protégés. Ses connaissances touchent aux propriétés des végétaux, aux techniques de construction, aux matériaux, à la visualisation perspective, à la topographie.

La formation est proposée dans les ENSAP de Bordeaux et Lille, ainsi qu'à l'école nationale supérieure du paysage de Versailles sous tutelle du ministère chargé de l'agriculture. Le diplôme national d'études supérieures de paysage confère le grade de master. Le diplôme de paysagiste DPLG est délivré après une année supplémentaire. Ce cursus est ouvert actuellement sur concours commun aux trois écoles, aux titulaires d'un diplôme de niveau bac+2. Ce concours comprend deux épreuves d'admissibilité : descriptions écrite et plastique à partir d'un site et une épreuve orale d'admission : culture générale

concernant le paysage. (Pour plus de précisions sur le concours, voir le site www.versailles.ecole-paysage.fr).

Une nouvelle réglementation relative aux formations supérieures en conception de paysage est actuellement en cours d'élaboration conjointe entre le ministère de la Culture et de la Communication, le ministère de l'Agriculture et de la Pêche et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Le nouveau cursus restera fondé sur des entrées sélectives qui auront lieu désormais aux niveaux bac, bac+2 et bac+3. Il s'appliquera à compter de l'année 2009/2010.

→ Ou sont dispensées les formations ?

📍 Les écoles nationales supérieures d'architecture

En France, les études d'architecture sont dispensées par vingt écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA), placées sous tutelle du ministère de la Culture et de la Communication. Deux autres écoles, l'une publique sous tutelle du ministère chargé de l'Enseignement supérieur (Institut National des Sciences Appliquées - INSA à Strasbourg) et l'autre privée (Ecole spéciale d'architecture - ESA à Paris), proposent également des formations menant à des diplômes reconnus équivalents aux diplômes nationaux par le ministère de la Culture et de la Communication. Deux ENSAP (Bordeaux et Lille) dispensent, en plus de la formation d'architecte, une formation au diplôme de paysagiste DPLG.

L'ensemble des ENSA accueille environ 20 000 étudiants dont 45% dans les six écoles de l'Île-de-France. Environ 3 000 nouveaux étudiants s'inscrivent chaque année en première année dont 45% sont titulaires d'un bac "S". En 2006, sur 1 500 diplômés, 650 étudiants se sont inscrits dans les formations de spécialisation post-master et 620 architectes diplômés d'Etat (DEA) ont suivi le cycle conduisant à l'habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP). Le taux de féminisation des étudiants est en augmentation et d'ores et déjà la parité est atteinte.

Les étudiants étrangers représentent 15% de l'ensemble des étudiants. Environ 1 500 étudiants par an sont diplômés à l'issue du 2^e cycle. Le nombre d'inscrits en thèse s'élève chaque année à un peu plus d'une trentaine.

Le personnel enseignant est largement composé de praticiens. Ceux-ci représentent 70% des enseignants du projet architectural. Il existe environ 1 000 enseignants titulaires et associés - dont 10% sont des professeurs et 70% des maîtres-assistants - et près de 1 000 enseignants vacataires. Un nombre croissant d'enseignants exercent des activités de recherche.

📍 L'accès aux études d'architecture

• L'accès aux études d'architecture des candidats français et ressortissants d'un Etat de l'Union Européenne, ou de l'Espace économique européen s'effectue selon une procédure de pré-inscription obligatoire validée ultérieurement, sous réserve de l'obtention du baccalauréat, ou d'un titre équivalent, aux candidats justifiant d'études, expériences professionnelles ou acquis susceptibles d'être validés par la commission compétente. Le dossier d'inscription comprend les notes et appréciations obtenues pendant les deux dernières années d'études secondaires ainsi qu'une lettre de motivation. Certaines écoles prévoient des sessions d'orientation qui évaluent les aptitudes des candidats, basées sur le dessin et/ou la production écrite.

Les écoles organisent des journées portes ouvertes chaque année au cours du 1^{er} trimestre pendant lesquelles les futurs étudiants peuvent visiter les locaux, rencontrer les enseignants, s'informer sur les conditions d'accès et retirer les dossiers d'inscription.

- Les candidats ressortissants d'un Etat non membre de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen, doivent remplir un dossier de demande d'admission. Ce dossier est disponible dans les services culturels des ambassades de France à l'étranger, dans les écoles d'architecture et sur Internet pour les détenteurs d'un titre de séjour en France ou d'un visa

étudiant de type "D". Le niveau indispensable de compréhension de la langue française est évalué à partir du test élaboré par le Centre international d'études pédagogiques (CIEP).

Les candidats français ou étrangers, titulaires de diplômes de l'enseignement supérieur français et de titres ou de diplômes étrangers, peuvent bénéficier de dispenses partielles d'études. Les commissions de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels, ont pour mission de déterminer leur positionnement dans le cursus. Elles sont propres à chaque école.

→ Quels sont les métiers de l'architecture ?

"L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale dans le respect des paysages naturels et urbains est d'intérêt public". Tels sont les termes de la loi du 3 janvier 1977 modifiée sur l'architecture qui encadre l'exercice de la profession d'architecte.

📍 L'exercice de la maîtrise d'œuvre

L'architecte est le concepteur d'un projet de construction, dont la réalisation s'effectue pour le compte d'un propriétaire que ce soit un particulier, une société ou une collectivité publique. Il peut travailler en tant que personne physique ou morale. Pour exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre et s'inscrire à l'ordre des architectes, le demandeur doit être titulaire du diplôme d'Etat d'architecte (DEA) ou d'un diplôme d'architecte reconnu équivalent par l'Etat ainsi que de l'habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP). Le port du titre d'architecte et l'inscription des personnes physiques au tableau régional de l'ordre des architectes sont fixés par la loi de 1977. L'architecte doit être couvert par une assurance professionnelle et doit s'inscrire au tableau des architectes du pays dans lequel se trouve la construction. Son intervention est obligatoire en France pour les constructions de plus de 170 m².

Le domaine d'exercice des architectes reste majoritairement la maîtrise d'œuvre (statut libéral ou en

société) : sa vocation est de participer à tout ce qui concerne l'acte de bâtir et l'aménagement de l'espace. Ses missions sont multiples. Elles vont de la conception et la réalisation de bâtiments aux interventions sur la ville et le territoire. L'architecte doit maîtriser la représentation dans l'espace, être capable de concevoir un projet architectural et en conduire l'exécution. Il intervient aux côtés des ingénieurs, des paysagistes, des urbanistes, des économistes, des sociologues et des plasticiens. Ses services peuvent être sollicités par des particuliers, des chefs d'entreprises, des propriétaires institutionnels (compagnies d'assurance, banques...), ou des professionnels de l'immobilier (promoteurs, administrateurs de biens). L'Etat, les collectivités locales et territoriales, les sociétés d'économie mixte ou les organismes HLM assurent également une part importante de la commande d'architecture dans le domaine des équipements publics, écoles, hôpitaux, salles de sport...

L'origine du travail de l'architecte peut être une commande de gré à gré ou le résultat d'un concours. Il va esquisser un projet d'architecture dans lequel il doit penser l'édifice et son environnement en y intégrant des fonctions prédéfinies, en veillant à l'inscrire dans une enveloppe budgétaire, en respectant la réglementation locale en terme de sécurité, de structures et de mise en œuvre de la construction. L'architecte doit répondre au programme du maître d'ouvrage en y apportant sa sensibilité, ses compétences, notam-

ment en terme de fonctionnalité, tout en prenant en compte les préoccupations de développement durable, les contraintes socio-économiques, temporelles et urbanistiques.

Le travail de l'architecte réalisant un bâtiment est précisé dans le contrat d'architecte qui décrit sa "mission". Celle-ci comprend tout ou partie des quatre phases successives suivantes :

- **La conception** comprend la création générale du bâtiment : forme, disposition, principe constructif. Elle se traduit par des dessins, des plans, des modèles informatiques ou des maquettes.

- **La phase des études** comprend les calculs, les études techniques (étude des sols, ventilation, disposition des ascenseurs, etc...), l'optimisation de la consommation d'énergie, la durabilité, etc. Ces études sont fréquemment réalisées avec le concours d'ingénieurs spécialisés dans un domaine précis. Elles répondent à des nomenclatures techniques et font l'objet des plans techniques qui sont des dessins très précis.

- **La direction de l'exécution** : le maître d'œuvre organise un appel d'offres auprès des entreprises de travaux afin qu'elles établissent des devis correspondants aux travaux tels que prévus par les descriptifs et les plans. L'architecte conseille le client pour le choix des entreprises réalisatrices et passe un contrat avec chacune d'elles.

- **Le suivi de chantier** : enfin, l'architecte dirige le chantier et coordonne l'intervention des entreprises réalisatrices de manière à ce que le bâtiment construit réponde aux attentes du commanditaire.

Aujourd'hui, plus des 2/3 des architectes diplômés accèdent à un premier emploi en moins de 6 mois en France ou à l'étranger. Il existe, au 31 décembre 2007, 29 000 architectes inscrits à l'ordre des architectes en France, auxquels s'ajoutent environ 800 nouveaux inscrits par an, sur un total de 42 000 diplômés. La région Ile-de-France concentre 33% des professionnels et les régions Rhône-Alpes et PACA accueillent à elles deux, 10% des architectes.

📍 Autres débouchés

Les études d'architecture ne préparent pas seulement à la maîtrise d'œuvre. Tout d'abord, les titulaires du diplôme d'études en architecture, valant grade de licence, peuvent exercer en tant que salariés dans les

agences d'architecture, d'urbanisme, d'architecture intérieure ou de design, les bureaux d'études et d'ingénierie, les entreprises du bâtiment et de travaux publics, les sociétés d'aménagement.

Le diplôme d'Etat d'architecte (DEA), conférant le grade de master permet d'accéder à toutes les fonctions de conseil, d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, d'études techniques, d'urbanisme et d'aménagement. Il existe un nombre croissant d'architectes qui exercent dans des sociétés en tant que salariés. Ils peuvent également devenir agent public de l'Etat ou des collectivités territoriales.

L'architecte d'intérieur

Il intervient dans le champ de l'aménagement et de l'équipement des espaces des constructions et des vitrines commerciales pour lesquelles il exerce des missions de conception. Le Conseil national de l'ordre des architectes a admis l'existence de cette profession connexe et accepté l'utilisation du titre "architecte d'intérieur". Le Conseil français des architectes d'intérieur est un organisme professionnel qui a pour mission l'identification des compétences et de la pratique professionnelle de l'architecte d'intérieur. (Voir adresses utiles en fin d'ouvrage).

Les écoles nationales supérieures d'architecture ne préparent pas spécifiquement au métier d'architecte d'intérieur. Toutefois, le diplôme d'architecte permet d'exercer pleinement ce métier. Cette formation spécifique relève notamment de la Délégation aux arts plastiques du ministère de la Culture et de la Communication. (Voir adresses utiles).

La fonction de conseil

Les architectes-conseils sont des praticiens du secteur privé qui interviennent pour le compte de l'Etat (ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire et ministère de la Culture et de la Communication) sur la base de missions de mise en œuvre des politiques publiques dans le domaine de l'urbanisme, de l'architecture, de l'aménagement du territoire et de la politique de la ville. Leur mission, bien que ponctuelle (deux jours par mois au sein des Directions départementales de l'Equipe et des Directions régionales des Affaires culturelles), a pour objectif de promouvoir un environnement de qualité en particulier dans le domaine du logement et des constructions publiques et de participer à la diffusion de la culture architecturale et urbaine.

Un conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) existe dans 89 départements sous forme d'association avec une mission de service public. Les membres de leur conseil d'administration représentent à parité l'Etat, les collectivités territoriales et des personnes qualifiées représentant la profession. Le CAUE contribue à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et agents des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction et de l'aménagement. Les architectes-conseillers du CAUE informent et conseillent tous les particuliers et les collectivités et assurent la promotion de la qualité de l'architecture et de son environnement. (Voir adresses utiles).

Les architectes et la fonction publique

L'enseignement et la recherche :

Les enseignants dispensent des cours et travaux dirigés. Ils effectuent des travaux de recherche. Ils concourent à l'accomplissement de missions d'encadrement, de conseil et d'orientation des étudiants, de contrôle des connaissances et assurent la production de documents pédagogiques, la participation aux jurys et au fonctionnement des conseils, aux commissions et comités dont ils sont membres.

Les enseignants des écoles d'architecture sont recrutés par voie de concours. Pour être admis à concourir, les postulants doivent être titulaires d'un doctorat ou de diplômes jugés équivalents pour l'accès au corps des maîtres-assistants. Pour accéder au corps de professeurs des écoles d'architecture, il faut être titulaire d'une habilitation à diriger des recherches ou, à défaut, justifier de titres, diplômes, travaux ou qualifications adéquates.

L'architecte urbaniste de l'Etat (AUE)

Les architectes et urbanistes de l'Etat sont des fonctionnaires qui contribuent à la mise en œuvre des politiques publiques visant à la promotion de la qualité du cadre de vie. Ils exercent des fonctions dans le domaine de l'architecture, l'urbanisme, la construction, l'aménagement du territoire, l'environnement et le patrimoine, généralement dans des services déconcentrés de l'Etat ou dans des services d'administration centrale. Ils sont recrutés par un concours d'Etat qui comporte deux options : "urbanisme et aménagement" et "patrimoine architectural, urbain et paysager". Le nombre de postes offerts chaque année pour chaque option est d'environ une dizaine en concours externe et deux à trois en concours interne. En cas de réussite au concours, une formation d'un an commune aux deux filières doit être suivie par les futurs AUE.

Cette formation est conjointement assurée par l'Ecole nationale des ponts et chaussées et l'Ecole de Chaillot, dans la Cité de l'architecture et du patrimoine. Les architectes de l'option "Patrimoine" peuvent exercer en tant qu'architectes des bâtiments de France (ABF). (Pour plus d'informations sur les AUE, voir page 53, la présentation du Centre des hautes études de Chaillot [CEDHEC] et consulter le site www.citechaillot.org).

Une préparation au concours des architectes et urbanistes de l'Etat, ouverte aux titulaires d'un diplôme d'architecte, est dispensée dans trois ENSA : Toulouse, Versailles et bientôt Nancy.

L'architecte en chef des monuments historiques (ACMH)

L'architecte en chef des monuments historiques participe en tant que conseil, à l'exercice du pouvoir de contrôle de l'Etat : il fait des propositions ou donne son avis en vue de la protection des immeubles, il participe à la surveillance des immeubles classés ou inscrits, il peut proposer toute mesure pour leur bonne conservation, il donne un avis préalable aux projets de travaux pour les immeubles classés, il est compétent pour veiller à la conformité des travaux et peut faire des propositions pour la mise en valeur des immeubles protégés. Il assure la maîtrise d'œuvre des travaux de restauration sur les monuments historiques classés. Ils sont recrutés par un concours d'Etat.

La fonction publique territoriale

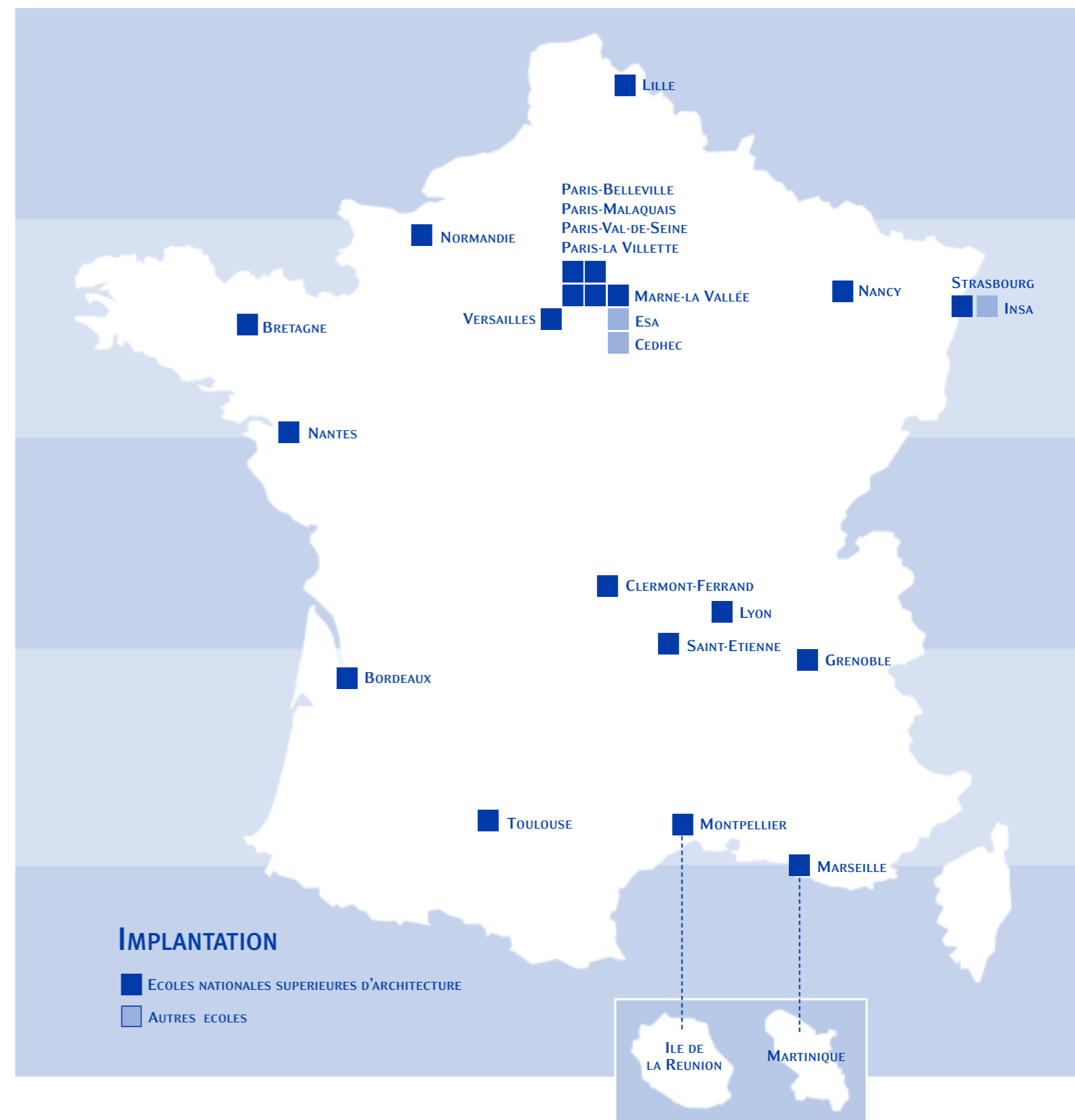
Les architectes voyers de la Ville de Paris

Les architectes voyers de la Ville de Paris travaillent à la direction de l'aménagement urbain et de la construction, à la direction de la voirie et des déplacements et à la direction des parcs, jardins et espaces verts. Ils traitent les dossiers liés à l'environnement, aux espaces publics et à la réglementation, les dossiers de permis de construire, les projets de différentes opérations d'aménagement et d'équipements urbains. Ils sont recrutés par concours. (Pour plus d'informations sur ce concours, consulter le site www.paris.fr : rubrique recrutements et concours).

Les architectes dans les collectivités territoriales

Ils exercent leurs fonctions dans les domaines de l'ingénierie, de l'architecture, de l'urbanisme, de l'aménagement rural ou urbain, de l'environnement, de l'informatique ou tout autre domaine à caractère scientifique ou technique entrant dans les compétences d'une collectivité territoriale. Ils sont recrutés par concours. (Pour plus d'informations sur ce concours, consulter le site www.cnfpt.fr).

LES ECOLES D'ARCHITECTURE EN FRANCE





École d'architecture
de la ville & des territoires

Coordonnées

10-12 avenue Blaise-Pascal
Champs-sur-Marne
77447 Marne-la Vallée Cedex 2
Tél. : 33 (0)1 60 95 84 00
Fax : 33 (0)1 60 95 84 47
courriel : vt@marnelavallee.archi.fr
site : <http://www.marnelavallee.archi.fr>

Direction

Directeur :
Responsable pédagogique : Amina SELLALI
Président du CA : Pierre VELTZ

Profil de l'Ensa

Admissions en 1^{ère} année : 110 étudiants
Modalités d'admission : sur dossier
Journées portes ouvertes : mars
Pré-inscriptions : mars
Nombre étudiants 2007-2008 : 562
Nombre d'enseignants 2007-2008 : 90
Diplômés de fin d'études 2007 : 63 DEA
Etudiants en mobilité à l'étranger : 25/an



ENSA de Marne-la-Vallée - Atrium et auditorium sur pilotis, coursives et passerelles - Photo Jean-Marie Monthiers®

L'école nationale supérieure d'architecture de Marne-la Vallée se définit comme une école d'architecture, de la ville et des territoires. En effet, les élèves architectes y apprennent que la conception d'un bâtiment consiste également en l'élaboration d'un projet de transformation de notre environnement. Ainsi la découverte de l'acte de bâtir est toujours intimement liée à la compréhension des territoires et de leurs usages.

SPECIFICITES DE L'ENSA

► 1^{er} ET 2^e CYCLES

Il existe une initiation à la recherche au cours de la formation initiale qui conduit à la préparation au diplôme d'Etat d'architecte avec une mention recherche.

Certificat en architecture et ingénierie Structure et architecture : double cursus architecte-ingénieur : en partenariat avec l'Ecole nationale des ponts et chaussées - recrutement : 1^{ère} année du cycle master pour les étudiants en architecture et 2^e année de l'ENPC (filiale Génie civil et construction, [GCC]) - accueil : 12 étudiants en architecture + 12 élèves-ingénieurs - durée : 2 ans.



Photo ENSA de Marne-la-Vallée

Un double cursus mêlant architecture et ingénierie a été mis en place depuis la rentrée 1999 avec l'Ecole nationale des ponts et chaussées (ENPC). Reconfiguré en 2005-2006 et organisé sur les deux années du master, il a donné lieu à la création d'une formation, Structure et architecture, qui permet de sensibiliser les architectes au monde de l'ingénierie et inversement. Le programme de la formation vise à trouver des passerelles de culture commune aux ingénieurs et aux architectes et à développer des moyens pour expliciter la démarche très spécifique que constitue le projet. Les architectes titulaires du certificat Structure et architecture peuvent ensuite, après sélection, s'inscrire à l'ENPC pour deux années d'études supplémentaires afin d'obtenir le diplôme d'ingénieur.

► 3^e CYCLE

DSA Architecture et projet urbain, architecte-urbaniste - recrutement : diplôme d'Etat d'architecte - accueil : 15 à 20 étudiants - durée : 3 semestres (dont un en situation professionnelle).

Cette formation à temps plein est également ouverte à la formation continue des professionnels de l'urbanisme. Elle vise à spécialiser des architectes à partir d'enseignements centrés sur la conception du projet urbain et territorial : transformation et requalification d'ensembles urbains, aménagements d'espaces publics fondés sur la prise en compte de la géographie, l'articulation entre tracés, voiries, domaine foncier et règles d'édification. Les savoirs indispensables aux questions d'aménagement sont dispensés par des experts, praticiens dans le cadre du projet depuis l'analyse et l'état des lieux d'une situation jusqu'à l'anticipation technique, logistique et scientifique : infrastructures et réseaux, géologie, paysage, botanique, gestion de l'eau, écologie, droit de l'urbanisme, politiques urbaines de déplacement, maîtrise d'ouvrage, etc.

► RECHERCHE

● **L'Observatoire de la condition suburbaine (OCS).**
Il est inscrit dans le Pole de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) Paris-Est.

Thèmes de recherche :

- Théories et pratiques de l'urbanisme moderne et postmoderne ;
- Histoire et historiographie des architectures modernes ;
- Villes nouvelles, territoires suburbains.



Coordonnées

78-80 rue Rebeval
75019 PARIS
Tél. : 33 (0)1 53 38 50 00
Fax : 33 (0)1 53 38 50 01
courriel : eapb@paris-belleville.archi.fr
site : <http://www.paris-belleville.archi.fr>

Direction

Directeur : Jean-Pierre BOBENRIETHER
Responsable pédagogique : Murièle FRECHEDE
Président du CA : Jean-Philippe GARRIC

Profil de l'Ensa

Admissions en 1^{ère} année : 120 étudiants
Modalités d'admission : sur dossier et test de motivation écrit et graphique après participation à une conférence sur l'architecture
Journées portes ouvertes : fin mars
Pré-inscriptions : avril
Nombre d'étudiants en 2007 : 1 100
Nombre d'enseignants : - 63 titulaires
- 150 vacataires
Diplômés de fin d'études 2007 : - 287 DPLG
- 42 DEA
Etudiants en mobilité à l'étranger : 80/an



ENSA de Paris-Belleville - Photo didiergauducheau®

Créée en 1969, l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville est issue de l'éclatement de l'école des Beaux-arts dans l'objectif de croiser les disciplines, de procéder par analogie, afin de donner la conscience de l'architecture et de ses limites dans ses implications historiques, idéologiques, sociologiques et philosophiques, dans l'idée que les disciplines ne progressent que parce que les découvertes d'un domaine sont transposables à un autre. L'abandon d'un académisme se fait au bénéfice d'une architecture utile au plus grand nombre, d'équipements publics et surtout de logements sociaux et de projets urbains.

Dès sa fondation l'école a instauré un dialogue singulier entre projet pédagogique et projet scientifique et souhaitait, de ce fait, que les enseignants mènent parallèlement à leur pratique pédagogique des recherches théoriques. Cette volonté a conduit à la création d'un laboratoire : l'Institut Parisien de Recherche Architecture Urbanistique Société (IPRAUS) qui compte plus de 30 chercheurs et relève désormais d'une Unité Mixte de Recherche "Architecture, urbanisme société" forte de près de 250 chercheurs.

Son enseignement donne autant d'importance au patrimoine et à sa restauration, à la réhabilitation qu'à la création, à l'architecture d'édifices qu'à l'architecture urbaine et à l'architecture du territoire. L'école est attachée à un enseignement fondamental, où la plus grande place est réservée à l'apprentissage du projet, c'est pourquoi plus de la moitié de ses enseignants permanents sont des architectes praticiens dont la renommée est souvent internationale.

SPECIFICITES DE L'ENSA

► 1^{er} ET 2^e CYCLES

Il existe une initiation à la recherche au cours de la formation initiale qui conduit à la préparation au diplôme d'Etat d'architecte avec une mention recherche.

Double cursus architecte-ingénieur - en partenariat avec le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) - recrutement : 3^e année de licence - accueil : nombre d'étudiants non limité - durée : 2 ans ou 5 ans.

Une convention est signée avec le CNAM et permet aux étudiants architectes de 3^e année de s'inscrire au Conservatoire afin de préparer un certificat de compétences (2 ans) et le diplôme d'ingénieur (5 ans).

► 3^e CYCLE

Doctorat en architecture

L'ENSA de Paris-Belleville est associée à l'école doctorale Ville et environnement (Ecole nationale des ponts et chaussées, Paris-VIII, Paris-Est et Paris-Val-de-Marne). Elle inscrit les doctorants en architecture encadrés au sein de l'Institut parisien de recherche architecture, urbanisme, société (Ipraus), et délivre, conjointement avec l'université Paris-VII, le doctorat en architecture.

DSA Architecture et patrimoine du XX^e siècle et des villes orientales - cette formation associe les écoles d'architecture de Normandie, Paris-La Villette, Versailles, Strasbourg et l'université de Paris X-Nanterre - recrutement : diplôme d'Etat d'architecte - accueil : 45 étudiants - durée : 2 ans.

Ce DSA comprend deux options :

- Patrimoine du XX^e siècle : elle concerne les étudiants désirant se spécialiser dans la restauration et la transformation de l'architecture récente issue de l'industrialisation du bâtiment ;
- Villes orientales : l'option s'adresse aux professionnels ou étudiants qui souhaitent acquérir un savoir-faire en matière de sauvegarde et de revitalisation des tissus urbains anciens par l'analyse des dimensions traditionnelles et contemporaines.

Cette formation est compatible avec une activité professionnelle à temps partiel.

DSA Architecture et risques majeurs - cette formation associe les ENSA de Bordeaux, Lyon, Marseille, Montpellier et Paris-Val-de-Seine - recrutement : diplôme d'Etat d'architecte - accueil : 20 étudiants - durée : 2 ans.

La formation est structurée par cinq thèmes d'étude : la prévention, l'élaboration de projets neufs, l'intervention sur l'existant vulnérable, la gestion de crise et celle de

post-crise et conduit à quatre options délivrées : risques sismiques, climatiques, géotechniques et ceux liés aux activités humaines.

DSA Architecture et projet urbain, architecture des territoires - cette formation associe les ENSA de Paris-La Villette, Paris-Malaquais, l'Institut français d'urbanisme Paris X-Nanterre et est organisée au sein de l'IPRAUS - recrutement : diplôme d'Etat d'architecte ou d'ingénieur - accueil : 25 étudiants - durée : 1 an et demi.

L'axe principal de ce DSA est le projet à grande échelle, le thème commun est la métropole dans l'architecture des territoires ; le transport et la mobilité en est la problématique transversale. La formation comprend deux ateliers de projet pour deux aires géographiques : Métropole parisienne et métropoles d'Asie Pacifique dont le choix s'opère au cours du 2^e semestre. Une orientation recherche est ouverte à l'issue du second semestre. Cette formation est compatible avec une activité professionnelle à temps partiel.

► RECHERCHE

● L'Institut parisien de recherche Architecture, urbanisme, société (IPRAUS) accueille des doctorants et effectue des recherches sur les thèmes suivants :

- L'histoire des transformations architecturales et urbaines (du XVII^e au XX^e siècle) ;
- L'architecture du transport ;
- L'architecture de la ville asiatique, du Maghreb et du Proche-Orient : patrimoine et développement.



Coordonnées

144 rue de Flandre
75019 PARIS
Tél. : 33 (0)1 44 65 23 00
Fax : 33 (0)1 44 65 23 01
courriel : bertrand.lemoine@paris-lavillette.archi.fr
site : <http://www.paris-lavillette.archi.fr>

Direction

Directeur : Bertrand LEMOINE
Responsable pédagogique : Catherine COMET
Président du CA : Vincent CORNU

Profil de l'Ensa

Admissions en 1^{ère} année : 240 étudiants
Modalités d'admission : sur dossier
Journées portes ouvertes : janvier
Pré-inscriptions : fin janvier / mi-avril
Nombre d'étudiants 2007-2008 : 2 194
Nombre d'enseignants 2007-2008 : 200
Diplômés de fin d'études 2007 : - 167 DEA
- 862 DPLG
Etudiants en mobilité à l'étranger : 95/an



ENSA de Paris-la Villette - Le pavillon et l'entrée de l'école -
Photo Jean-Marie Monthiers

L'ENSAPLV a été créée en 1969. Elle a pour vocation de former les acteurs susceptibles d'intervenir dans tous les champs professionnels conduisant à la production de l'architecture, de la ville et de l'espace. Le projet pédagogique et scientifique de l'école est constamment réactualisé. Il a pour objectif de former des architectes dotés d'une compétence affirmée dans le domaine de la conception, capables d'exercer des missions diversifiées dans le domaine de l'architecture et du bâti, conscients des responsabilités éthiques et sociales qu'ils doivent assumer.

La formation à l'architecture est assurée par des équipes pluridisciplinaires comprenant des architectes praticiens pour l'enseignement du projet et des ingénieurs, sociologues, historiens, géographes, philosophes, juristes, plasticiens, photographes, cinéastes... pour les disciplines connexes. Un très large choix de matières est laissé aux étudiants, en particulier en second cycle, qui permet à chacun de définir de façon autonome le parcours qui lui semble le plus approprié à ses aspirations.

SPECIFICITES DE L'ENSA

► 1^{er} ET 2^e CYCLES

Double cursus architecte-ingénieur et ingénieur-architecte : en partenariat avec l'Ecole spéciale des travaux publics (ESTP) - recrutement architecte-ingénieur : 1^{ère} année à l'ENSAPLV bac "S" avec mention suivi d'un entretien - accueil : 20 élèves architectes - durée : 7 ans ; recrutement ingénieur-architecte : 1^{ère} année à l'ESTP section Bâtiment (bac+3) - accueil 20 élèves ingénieurs - durée : 5 ans.

L'ENSA de Paris-La Villette offre la possibilité aux étudiants en architecture de suivre un double cursus architecte-ingénieur. Dans le cadre de ce bi-cursus, les étudiants en architecture suivent en parallèle une formation scientifique et technique complémentaire.

A l'issue des cinq années d'études à l'ENSAPLV, les étudiants sont inscrits sur titre en deuxième année de l'ESTP section Bâtiment où ils suivent les deux dernières années qu'ils terminent par un projet de fin d'étude commun aux deux formations à l'issue d'un stage commun.

De même, un bi-cursus ingénieur-architecte est proposé aux élèves ingénieurs de l'ESTP en 1^{ère} année de la section Bâtiment. L'ENSAPLV les accueille pour tous les projets d'architecture de chaque niveau et une partie des enseignements. A l'issue des trois années d'étude à l'ESTP, ils intègrent le cycle master d'architecture à l'ENSAPLV pour les deux dernières années.

Master Organisation du travail et ergonomie : en partenariat avec l'université Paris I-Panthéon-Sorbonne - recrutement : MI - accueil : 22 étudiants - durée : 1 an.

Cette formation, organisée au sein du Laboratoire espace travail (LET), est également ouverte à la formation continue, étalée sur deux années.

► 3^e CYCLE

Doctorat en architecture

L'ENSA de Paris-La Villette est associée à l'école doctorale Ville et environnement (Ecole nationale des ponts et chaussées, Paris-VIII, Paris-Est et Paris-Val-de-Marne). Elle inscrit les doctorants en architecture, qui sont encadrés dans ses laboratoires et délivre, conjointement avec l'université Paris-VIII, le doctorat en architecture.

DSA Architecture et projet urbain : en partenariat avec l'ENSA de Marne-la Vallée - recrutement : diplôme d'Etat d'architecte, diplôme d'ingénieur ou master universitaire - accueil : 15 à 20 étudiants - durée : 3 semestres (dont un en situation professionnelle).

Ce DSA donne une formation approfondie sur le projet urbain dans sa dimension de conception architecturale et urbaine, de paysage et d'action dans les situations de développement. Il inclut une spécialisation recherche optionnelle. La formation est attentive à l'expérimentation critique des outils de conception urbaine autour du questionnement sur la crise des périphéries et les modèles métropolitains, à l'intégration en amont des démarches paysagères, ainsi qu'à la prise en compte des enjeux socio-économiques sur les territoires en mutation, fragilisés. Les enseignements privilégient un enseignement soucieux des territoires de l'espace public et du développement durable dans le cadre européen et les métropoles émergentes.

Le DSA propose trois options avec des enseignements en tronc commun et des enseignements spécialisés (projet urbain, paysages, développement des villes, habitat et vulnérabilité). Il est associé à sept unités de recherche et à des structures de recherche des universités étrangères.

DPEA Architecture navale : en partenariat avec l'Ecole nationale des ponts et chaussées et l'ENSA de Nantes - recrutement : diplôme d'Etat d'architecte, diplôme d'ingénieur, master d'université avec connaissances navales préalables - accueil : 15 étudiants - durée : 1 semestre (voir aussi l'ENSA de Nantes).

Il s'agit de donner les éléments d'apprentissage de la conception d'un navire par l'étude d'un cas concret : projet librement choisi par chaque étudiant, incluant la représentation et la modélisation 3D de formes complexes, l'organisation fonctionnelle d'espaces habitables et techniques exigus. Les applications doivent répondre à des problèmes de mécanique au sens large : fluides, matériaux, structures. Les enseignements correspondants permettent aux étudiants d'approfondir en particulier leur maîtrise des techniques informatiques au service du projet d'architecture, en utilisant aussi bien des outils "généralistes" que des outils spécialisés "naval".

Cette formation constitue un approfondissement de l'architecture navale aux principes constructifs spécifiques pour des applications à des navires de tous types : navires professionnel ou de plaisance, voiliers de plaisance et de compétition. L'accent est mis sur la notion de développement durable qui conduira la propulsion mécanique à emprunter en partie au monde de la voile contemporaine les techniques propres aux faibles puissances propulsives optimisées. La formation peut être poursuivie par un DSA.

► RECHERCHE

- **Laboratoire Architecture, milieu, paysages (AMP)** :
 - Les théories et les notions à l'œuvre dans l'analyse du paysage
 - Les principes de transformation des lieux et des territoires
 - L'enseignement du paysage et l'enseignement du projet
- **Laboratoire Architecture/anthropologie (LA/A)** :
 - Architectures et villes face à la mondialisation
 - Les nouvelles méthodes de recherche dans les territoires contemporains
- **Atelier de recherche en informatique, architecture et modélisation - Laboratoire d'architecturologie et de recherche épistémologique sur l'architecture (ARIAM-LAREA)** :
 - Modélisation architecturologique de la conception assistée par ordinateur
 - Modélisation informatique et conception architecturale
- **Laboratoire Espaces travail (LET)**
 - L'architecture d'entreprise et les espaces du travail
 - Les images et les médiations de la ville et de l'architecture
 - Les acteurs et les processus de conception architecturale et urbaine
- **Laboratoire Philosophie architecture et urbain (UMR CNRS/MCCL ouest)** :
 - Les nouveaux sens de l'habiter
 - Les mutations des rapports entre nature, ville et architecture
 - Dynamiques urbaines et architecturales : articulations et médiations.



Au cœur de Paris, sur la rive gauche de la Seine et en face du musée du Louvre, l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais partage avec l'école nationale supérieure des Beaux-arts le site où fut fondé l'enseignement de l'architecture en France. Les activités pédagogiques de l'école se déploient également dans un édifice proche, rue Jacques Callot, construit en 1931 par l'architecte Roger-Henri Expert.

L'ENSAPM se définit comme une école ouverte, internationale, qui accueille des étudiants aux profils variés.

L'école offre une vision élargie de la culture et des métiers de l'architecture. Celle-ci ne se limite pas au seul projet d'édifice, elle embrasse l'aménagement des territoires, la rénovation urbaine, la conception des espaces publics, la réhabilitation des bâtiments, la recherche et la programmation. Les orientations de l'école soulignent le caractère intellectuel, artistique et technique de la formation et de l'exercice professionnel en architecture. L'ENSAPM défend une pédagogie centrée sur la production du projet d'architecture, tout en respectant la nécessaire qualité et l'autonomie de ses enseignements théoriques.



ENSA de Paris-Malaquais - Escalier Melpomène, accès au bâtiment Perret - Photo Jean-Marie Monthiers

SPECIFICITES DE L'ENSA

► 1^{er} ET 2^e CYCLES

Master Urbanisme et territoire, mention urbanisme, parcours programmation architecturale et urbaine : en partenariat avec l'université Paris XII-Val-de-Marne et l'Institut d'urbanisme de Paris - recrutement : fin 1^{ère} année master ou fin semestre 8 ENSA - accueil : 20 à 25 étudiants - durée : 1 an.

Cette formation comprend 2 options (choix au 2^e semestre) :

- Voie professionnelle : forme à l'élaboration et à l'application de démarches d'assistance à la maîtrise d'ouvrage en programmation architecturale et urbaine (conduite des projets du diagnostic à l'évaluation ex-post, production de documents de programme à finalité opérationnelle) ;
- Voie recherche : travaux de recherche sur l'histoire des idées, ainsi que sur l'évolution des méthodes et des pratiques en programmation architecturale et urbaine dans une perspective de comparaisons internationales.

► 3^e CYCLE

Doctorat en architecture

L'ENSA de Paris-Malaquais est associée à l'école doctorale Ville et environnement (Ecole nationale des ponts et chaussées, Paris-VIII, Paris-Est et Paris-Val-de-Marne). Elle inscrit les doctorants en architecture qui sont encadrés dans ses laboratoires et délivre, conjointement avec l'université Paris-VIII, le doctorat en architecture.

► RECHERCHE

• Laboratoire Architecture, culture, sociétés (ACS) :

- Généalogie et évolution de l'habitation ;
- L'architecture de l'habitation et les modes de vie d'aujourd'hui ;
- L'histoire de l'architecture du XIX^e au XXI^e siècle ;
- Forme urbaine et conception architecturale ;
- Architecture, culture et production intellectuelle.

• Laboratoire Géométrie, structure et architecture (GSA) :

- La morphologie structurale ;
- La culture géométrique et technique.

• Laboratoire Infrastructure, architecture et territoires (LIAT) :

- Théories et doctrines : la pensée des infrastructures et de l'équipement à grande échelle du territoire ;
- Réalisations : effets urbains et paysagers des infrastructures. Analyse comparative internationale ;
- Image, imaginaire, symbolique des infrastructures.

Le LIAT encadre des doctorants en histoire de l'art et de l'architecture, dans le cadre de l'école doctorale Histoire de l'art (université Paris I - Panthéon-Sorbonne).



La cour de l'ENSA de Paris-Malaquais - Photo Jean-Marie Monthiers



Coordonnées

3-15 quai Panhard-et-Levassor
75013 PARIS
Tél. : 33 (0)1 72 69 63 00
Fax : 33 (0)1 72 69 63 81
site : <http://www.paris-valdeseine.archi.fr>

Direction

Directeur : Jean-Claude MORENO
Président du CA : Francis RAMBERT

Profil de l'Ensa

Admissions en 1 ^{ère} année :	257 étudiants
Modalités d'admission :	sur dossier
Journées portes ouvertes :	non
Pré-inscriptions :	mars
Nombre d'étudiants 2007-2008 :	1 781
Nombre d'enseignants 2007-2008 :	221
Diplômés de fin d'études 2007 :	583
Etudiants en mobilité à l'étranger (2007/2008) :	69/an

L'école nationale supérieure d'architecture Paris-Val-de-Seine, créée en 2001, s'est installée en avril 2007, dans le quartier universitaire Masséna (Paris XIII^e), le long de la Seine, dans le secteur réaménagé de Paris Rive Gauche où des édifices industriels restructurés cohabitent avec une architecture très contemporaine. L'école a été conçue par l'architecte Frédéric Borel.

Le programme pédagogique souligne la place essentielle de la démarche de projet, aux côtés de la théorie et de l'histoire, dans l'enseignement de l'architecture. Il permet également à l'étudiant, en lui offrant un large éventail d'enseignements pluridisciplinaires, de construire la spécificité de sa démarche au regard des questions de l'époque.



ENSA Paris Val-de-Seine - Photo Bertrand Miniou®

SPECIFICITES DE L'ENSA

► 1^{er} ET 2^e CYCLES

Il existe une initiation à la recherche au cours de la formation initiale qui conduit à la préparation au diplôme d'Etat d'architecte avec une mention recherche.

Master Aménagement et urbanisme : en partenariat avec l'université Paris X-Nanterre - recrutement : diplôme d'Etat d'architecte ou MI - accueil : 25 étudiants - durée : 1 an.

Ce master associe des universitaires et des praticiens engagés dans l'aménagement régional et urbain sur des problématiques urbaines et territoriales actuelles. L'enseignement inclut des approches de terrain par des stages et ateliers.

Master Sciences et technologies, parcours acoustique architecturale : en partenariat avec l'université Paris VI-Pierre-et-Marie-Curie - recrutement : diplôme d'Etat d'architecte ou MI - accueil : 20 étudiants - durée : 1 an.

Cette formation à finalité professionnalisante regroupant des scientifiques et des architectes fournit l'occasion d'allier acquisition de compétences professionnelles et connaissances de la culture de futurs partenaires.

Master Histoire et civilisations comparées, spécialité recherche, ville, patrimoine et architecture : en partenariat avec l'université Paris VII-Denis-Diderot - recrutement : diplôme d'Etat d'architecte ou MI - accueil : 25 étudiants - durée : 1 an.

Ce master a pour objectif de donner aux étudiants les connaissances nécessaires pour une meilleure compréhension des ensembles urbains bâtis préalablement à l'époque contemporaine, dans le processus de réutilisation, transformation, destruction des friches industrielles. Il s'agit de clarifier la notion tout à la fois vague et omniprésente de "patrimoine" sans céder au "tout conserver", mais en insistant sur les questions de mémoire, d'identité, de revendication patrimoniale. Dans le domaine du patrimoine, les comparaisons portent sur des aires géographiques à l'échelle mondiale, ainsi que sur toutes les périodes de l'Antiquité à nos jours.

Master Géographie et aménagement, spécialité de recherche dynamiques urbaines comparées : en partenariat avec l'université Paris X-Nanterre) - recrutement : diplôme d'Etat d'architecte ou MI - accueil : 20 étudiants - durée : 1 an.

Ce master propose une offre de formation orientée sur la recherche dans le domaine de la ville, spécifique par son ouverture pluridisciplinaire. Les thèmes d'enseignement et de recherche proposés aux étudiants s'articulent autour d'une réflexion sur les dynamiques socio-spatiales à l'œuvre dans les villes du 3^e millénaire.

► RECHERCHE

● **Le Centre de recherche sur l'habitat (CRH) Laboratoire organisations urbaines-espaces, sociétés, temporalités (LOUEST UMR CNRS/MCC 7145) :**

- Les territoires et leur formation : relations entre morphologies sociales et morphologies urbaines ;
- Habiter : les usages des territoires urbains par les citoyens ;
- Les modes de gestion des territoires par les acteurs de la ville : instances publiques, praticiens de la ville et citoyens.

Le CRH-Louest accueille des doctorants dans le cadre des écoles doctorales Economie, organisation, société (EOS) et Milieux, cultures et sociétés du passé et du présent (MCS), université Paris X-Nanterre, et Economie, gestion et espace (EGEE), université Paris XII-Val-de-Marne.

● **Espace virtuel pour la conception en architecture et urbanisme (EVCAU) :**

- Technologies numériques et évolution des pratiques ;
- Systèmes d'information et de communication.



Coordonnées

Petites Ecuries du Roy
5 avenue de Sceaux - BP 674
78006 VERSAILLES Cedex
Tél. : 33 (0)1 39 07 40 00
Fax : 33 (0)1 39 07 40 99
courriel : eav@versailles.archi.fr
site : <http://www.versailles.archi.fr>

Direction

Directeur : Nicolas MICHELIN
Responsable pédagogique : Christiane ORAIN
Président du CA : Michel SEBAN

Profil de l'Ensa

Admissions en 1^{ère} année : 140 étudiants
Modalités d'admission : épreuve d'observation
Journées portes ouvertes : courant mars
Pré-inscriptions : février/mars
Pour les étrangers hors UE : avant le 31 janvier
Nombre d'étudiants 2007-2008 : 934
Nombre d'enseignants 2007-2008 : 97
Diplômés DPLG et diplômés d'Etat 2007 : 194
Etudiants en mobilité à l'étranger : 50/an



ENSA de Versailles - Centre de documentation et d'information -
Photo Jean-Marie Monthiers

Parmi les six écoles de la région parisienne, l'école nationale supérieure d'architecture de Versailles occupe une situation géographique privilégiée au cœur de Versailles, face au château ; elle est proche de la capitale et de ses hauts lieux culturels, mais également du tissu urbain périphérique, limite entre l'urbanisation et le monde rural. Cette localisation permet d'ouvrir des champs d'investigation très divers en donnant accès autant à des sites urbains constitués, qu'à des sites en mutation profonde voire encore totalement vierges. L'école est située dans les bâtiments classés Monuments historiques de la Petite écurie du Roy et de la Maréchalerie sur le domaine du Château de Versailles.

Résolument ouverte sur l'extérieur, l'école a constitué un solide réseau d'échanges internationaux mais aussi des partenariats avec des collectivités et des institutions territoriales, favorisant ainsi une pédagogie de projet diversifiée pour préparer les étudiants aux complexités de la société contemporaine. Outre ses missions de formation, l'école participe à la diffusion de la culture architecturale et urbaine en publiant des ouvrages (revue *eaV*, recueil annuel de travaux d'étudiants, *FabricA*) et en proposant des manifestations, expositions, conférences-débats, colloques, rencontres autour d'un livre. Lieu de réflexion sur les rapports entre art contemporain et architecture, le centre d'art "La Maréchalerie" présente trois expositions par an.

SPECIFICITES DE L'ENSA

► 1^{er} ET 2^e CYCLES

Master Jardins historiques, patrimoine et paysage : en partenariat avec l'université Paris I - Panthéon Sorbonne - recrutement : diplôme d'Etat d'architecte ou M2, diplômés en paysage, génie civil et rural, histoire de l'art, géographie, urbanisme - accueil : 25 étudiants - durée : 1 an ou 3 semestres dans le cas d'un bi-cursus avec le diplôme d'Etat d'architecte.

Ce master est consacré à l'étude théorique et pratique de la conservation et de la restauration des jardins historiques, des parcs et des paysages culturels ainsi qu'au traitement d'espaces publics en relation avec des problématiques patrimoniales et territoriales. Il donne accès aux

emplois proposés par les services de l'Etat et des collectivités locales, les agences d'architectes et de paysagistes, les bureaux d'ingénieurs. Il aide à élaborer des démarches professionnelles libérales originales ou à poursuivre des études dans le cadre de recherches universitaires.

Master Histoire culturelle et sociale de l'architecture et des formes urbaines : en partenariat avec l'université Versailles-St-Quentin-en-Yvelines - recrutement : diplôme d'études en architecture ou licence en histoire, lettres ou sciences humaines - accueil : 28 étudiants - durée : 2 ans. Il peut être suivi en parallèle avec la cinquième année d'architecture dans le cadre d'un bi-cursus.

Ce master s'adresse aux étudiants intéressés par l'histoire de l'architecture et des formes urbaines aux XIX^e et XX^e siècles. Il permet d'acquérir une culture dans ce domaine et de s'initier aux méthodes de la recherche. Il introduit à l'analyse des édifices et de la ville, à celle de leur expression formelle et de leurs implications culturelles, sociales et économiques. Il initie aux pratiques spécifiques à l'architecte et à l'historien d'art : le dessin et l'analyse descriptive.

Ce master constitue un approfondissement de la formation reçue antérieurement dans le cadre d'études d'architecture, d'histoire, de sciences humaines ou de littérature. L'obtention du master de recherche permet l'inscription en doctorat en vue de la soutenance d'une thèse d'histoire culturelle et sociale, mention architecture et formes urbaines.

Préparation au concours d'architecte urbaniste de l'Etat (AUE) - accueil : 15 stagiaires.

La préparation aux épreuves d'admissibilité se déroule sur 10 semaines, chaque vendredi. Le temps de la préparation, épreuves de concours blancs, corrections, et conférences est de 200 heures. Trois ou quatre samedis sont ensuite réservés aux élèves admissibles pour les préparer aux oraux.

► RECHERCHE

● Ladrhaus

Thèmes de recherche :

- La ville contemporaine : formes, types, savoirs ;
- Le projet architectural : figures, représentations, enseignement ;
- Le savoir expérimental : production et transmission ;
- Les cultures architecturales et urbaines en Europe, en Asie du Sud et du Sud-Est, en Méditerranée et au Proche-Orient.

Le Ladrhaus assure les enseignements du master Histoire culturelle et sociale de l'architecture et des formes urbaines. En tant que laboratoire d'accueil de l'école doctorale Cultures, organisations, législations (COL), de l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, il encadre des doctorants en histoire, spécialité histoire culturelle et sociale de l'architecture et des formes urbaines.

● Antenne du laboratoire Cultures constructives (ENSA de Grenoble).



Photo ENSA de Versailles



Coordonnées

Domaine de Raba
33405 TALENCE Cedex
Tél. : 33 (0)5 57 35 11 00
Fax : 33 (0)5 56 37 03 23
courriel : ensapbx@bordeaux.archi.fr
site : <http://www.bordeaux.archi.fr>

Direction

Directeur : Pierre CULAND
Responsable pédagogique : Marie-Elisabeth DUBOURTHOUMIEU
Président du CA : Olivier BROCHET

Profil de l'Ensa

Admissions en 1^{ère} année : 150 étudiants
Modalités d'admission : épreuve écrite à partir de documents écrits et graphiques et entretien
Journées portes ouvertes : mars
Pré-inscriptions : mars
Nombre d'étudiants 2007-2008 : 755
Nombre d'enseignants 2007-2008 : 131
Diplômés de fin d'études 2007 : - 89 DPLG
- 53 DEA
Étudiants en mobilité à l'étranger : 50 à 70/an

Formation de Paysagiste DPLG

Accueil : 30 étudiants
Recrutement : sur concours national après bac+2
Durée : 4 ans
Inscription au concours : janvier/mars
auprès de l'ENSP de Versailles
(www.versailles.ecole-paysage.fr)
Épreuves d'admissibilité : avril
Épreuves d'admission : juin
Diplômés de fin d'études 2007 : 30
Nombre d'enseignants 2007-2008 : 43

Créée en 1928 en centre-ville, la nouvelle école, conçue par Claude Ferret, s'est ouverte en 1973, en limite du domaine universitaire, en périphérie de Bordeaux.

L'école nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux forme des architectes et des paysagistes ayant la capacité d'évoluer dans un contexte professionnel en mutation, quels que soient l'objet, le cadre et l'échelle de leur intervention.

Sa pédagogie s'articule autour de l'apprentissage du processus de projet et de sa pratique, qui sont alimentés par les apports de la recherche scientifique et l'expérience professionnelle des enseignants.

Le croisement des disciplines d'enseignement concourant à l'architecture et/ou au paysage contribue à l'acquisition d'une culture et d'une posture indispensables à la maîtrise de la conception tout en constituant autant d'approches critiques du projet.

SPECIFICITES DE L'ENSA

► 1^{er} ET 2^e CYCLES

Il existe une initiation à la recherche au cours de la formation initiale qui conduit à la préparation au diplôme d'Etat d'architecte avec une mention recherche.



Photo ENSAP de Bordeaux

Master Stratégie et maîtrise d'ouvrage de projets d'urbanisme : en partenariat avec l'Institut d'aménagement, de tourisme et d'urbanisme et l'université Bordeaux III - recrutement : diplôme d'Etat d'architecte ou MI - accueil : 30 étudiants - durée : 3 semestres + stage de 3 mois.

Le but du master est de former des professionnels aptes à concevoir un projet opérationnel d'aménagement urbain, à le mettre en forme, à en concevoir le montage juridique et financier et à en assurer le suivi.

Un tronc commun et le choix entre deux parcours sont proposés :

- Stratégie de territoire et projet d'urbanisme (STPU) ;
- Patrimoine urbain et projet (PUP).

Les débouchés sont commandés par l'évolution actuelle de l'urbanisme vers des projets urbains d'un maniement délicat, qui s'appliquent aux villes, aux banlieues, aux quartiers, notamment via la relance de la planification stratégique et locale et le renouvellement urbain. Une attention nouvelle est également portée à l'action économique, à l'urbanisme et à l'immobilier d'entreprise, autant qu'à la lutte contre les exclusions sociales et urbaines (politiques de l'habitat, politiques de la ville). Les responsabilités actuelles des collectivités, leur souci accru d'une grande rigueur de gestion, les conduisent à se doter de personnels spécialisés dans ces domaines. A côté des débouchés dans les collectivités et autres organismes publics et parapublics, existent des possibilités d'exercice libéral de l'urbanisme et du conseil.

Master Mécanique et ingénieries, spécialité Sciences et techniques architecturales, parcours Ambiance et confort pour l'architecture et l'urbanisme : en partenariat avec l'université de Bordeaux I - recrutement : diplôme d'Etat d'architecte ou MI - accueil : 20 étudiants - durée : 1 an.

Les enseignements délivrés visent la formation de professionnels susceptibles d'introduire les notions de confort et d'ambiance dans la réalisation de projets architecturaux et urbains. Leur mise en œuvre repose sur des connaissances scientifiques et architecturales telles que l'acoustique, la thermique ou encore la physiologie, la psychosociologie. Ce domaine est un sujet d'actualité et de recherche permanente afin d'offrir de meilleures conditions de vie.

► 3^e CYCLE

L'ENSAP de Bordeaux est associée à l'école doctorale Sciences physiques et de l'ingénieur, université de Bordeaux I ; elle inscrit des doctorants en sciences de l'ingénieur qui sont encadrés dans le laboratoire Grecau, et délivre, conjointement avec l'université de Bordeaux I, le doctorat en sciences pour l'ingénieur.

D'autres unités de recherche accueillent des étudiants en doctorat dans le cadre de l'école doctorale Sciences humaines et sociales de l'université Victor-Segalen Bordeaux II.

► RECHERCHE

Il existe quatre structures de recherche :

• **Centre de recherche sur l'histoire et la culture du paysage (CEPAGE)** :

- L'analyse des règles organisant l'évolution des paysages ;
- L'histoire et la sociologie des cultures paysagères.

• **Groupe d'étude de la ville régulière (GEVR)** :

- La genèse du projet architectural et urbain ;
- Genèse, mise en œuvre et réception du Mouvement moderne.

• **Profession architecture, ville, environnement (PAVE)** :

- Les professions du cadre de vie : compétences, dispositifs, identités, dynamiques ;
- L'espace des projets urbains et la problématique global/local ;
- Habitat : pratiques et modes de production.

• **Groupe de recherche environnement, conception architecturale et urbaine (GRECAU), (Site de Bordeaux)** :

- Qualité environnementale et renouvellement urbain ;
- Ambiances et confort des espaces construits ;
- Concepts et méthodes pour le projet.



Coordonnées

44 boulevard de Chézy - CS 16427
35064 RENNES
Tél. : 33 (0)2 99 29 68 00
Fax : 33 (0)2 99 30 42 49
courriel : eab@rennes.archi.fr
site : <http://www.rennes.archi.fr>

Direction

Directeur : Christian LANDEAU
Responsable pédagogique : Hélène POUYE
Président du CA : Jean-François REVERT

Profil de l'Ensa

Admissions en 1^{ère} année : 115 étudiants
Modalités d'admission : entretien (avril)
Journées portes ouvertes : février
Pré-inscriptions : février
Nombre d'étudiants 2007-2008 : 632
Nombre d'enseignants 2007-2008 : 72
Diplômés de fin d'études 2007 :
- 68 DEA
- 74 DPLG
- 49 HMO
Etudiants en mobilité à l'étranger : 52/an

Créée en 1905, l'école est installée depuis 1990 à proximité du centre-ville de Rennes et borde le canal d'Ille-et-Rance. Son architecte, Patrick Berger a réhabilité et agrandi une ancienne manufacture construite en 1884.

Le programme conforte les objectifs de la réforme LMD, notamment sur l'intervention des architectes dans des pratiques diversifiées, l'inscription dans le système universitaire européen, le développement durable et la prise en compte des risques majeurs et les contraintes liées à la maîtrise d'œuvre. Bénéficiant d'un marché professionnel favorable, l'ENSAB poursuit le développement de ses partenariats avec les collectivités locales et notamment la ville de Rennes et plusieurs communes du littoral.

Outre les conventions établies avec les universités de Rennes I et Rennes II, l'INSA, l'IUT, une nouvelle convention avec l'Ecole des métiers de l'environnement (EME) a été signée. Les axes du partenariat scientifique, pédagogique et technique s'articulent autour du concept de développement durable et portent sur les disciplines scientifiques et techniques des établissements. Les étudiants peuvent également assister à des cours et conférences de professionnels. Les deux établissements s'associent lors de conférences ou autres manifestations scientifiques ou techniques en lien avec la thématique de la construction durable.

SPECIFICITES DE L'ENSA

► 1^{er} ET 2^e CYCLES

Il existe une initiation à la recherche au cours de la formation initiale qui conduit à la préparation au diplôme d'Etat d'architecte avec une mention recherche.

► RECHERCHE

Il existe une équipe de recherche :

● Groupe de recherche sur l'invention et l'évolution des formes (GRIEF) :

- Processus d'analyse et de génération de formes ;
- Ouvrages de génie civil et paysage.



Photo ENSA de Bretagne



Coordonnées

71 boulevard Côte-Blatin
63000 CLERMONT-FERRAND
Tél. : 33 (0)4 73 34 71 50
Fax : 33 (0)4 73 34 71 69
courriel : eacf@clermont-fd.archi.fr
site : <http://www.clermont-fd.archi.fr>

Direction

Directeur : Paul LEANDRI
Directeur études et recherche : Fabien JUBERTIE
Président du CA : Jean-Pierre MUZEAU

Profil de l'Ensa

Admissions en 1^{ère} année : 96 étudiants
Modalités d'admission : sur dossier puis épreuves
écrite et orale (mai)
Journées portes ouvertes : mars
Pré-inscriptions : février/avril
Nombre d'étudiants 2007-2008 : 555
Nombre d'enseignants 2007-2008 : 80
Diplômés de fin d'études 2007 : 50
Etudiants en mobilité à l'étranger : 40/an



Créée en 1970, l'école occupe les bâtiments de l'ancienne école de chimie situés à deux pas du centre historique de la place Jaude. Son transfert dans l'ancien hôpital sanatorium de Sabourin, sur les côtes de Clermont-Ferrand est prévu pour la rentrée universitaire 2013.

Ecole d'architecture du Massif Central, l'ENSACF est avant tout un lieu de questionnement et d'ouverture sur le monde. L'étudiant doit prendre conscience que, si l'apprentissage des savoirs de l'architecture passe nécessairement par l'enseignement du projet, c'est par l'analyse attentive de ce qui compose la société que l'architecte peut donner du sens à son travail, sortant ainsi de la seule logique de la forme ou du signe. L'étudiant en architecture doit être, dans cette perspective, un observateur permanent et impatient et l'école, son observatoire.

C'est dans le cadre de ce projet d'école que l'ENSACF accueille près de 600 étudiants, dont près de 10% d'étudiants étrangers. Ses enseignements sont dispensés dans le cadre d'un premier cycle de licence généraliste et d'un second cycle permettant à l'étudiant de bâtir son projet personnel et professionnel. En collaboration avec le Polytech, école d'ingénieur de Clermont-Ferrand, elle met en place dès la rentrée 2008-2009, un cursus spécifique permettant aux étudiants de se préparer à l'obtention des deux diplômes d'architecte et d'ingénieur.

L'ENSACF participe pleinement à la vie culturelle de Clermont-Ferrand, ville dynamique et étudiante, en concourant activement au festival du court métrage et en accueillant chaque année avec le Polytech, des universités européennes d'été organisées par le syndicat des transports clermontois (SMTC), et la ville de Clermont-Ferrand. En outre, l'école organise régulièrement des conférences avec des intervenants de référence.

ENSA de Clermont-Ferrand - Les bâtiments de l'ancienne école de chimie, en centre-ville - Photo Jean-Marie Monthiers®

SPECIFICITES DE L'ENSA

► 1^{er} ET 2^e CYCLES

Il existe une initiation à la recherche au cours de la formation initiale qui conduit à la préparation au diplôme d'Etat d'architecte avec une mention recherche.

Double cursus architecte et ingénieur et ingénieur-architecte : en partenariat avec le département de génie civil de Polytech-Clermont-Ferrand, Ecole d'ingénieur à Clermont-Ferrand - Recrutement architecte-ingénieur : bac "S" - durée : 7 ans ; recrutement ingénieur-architecte : diplôme ingénieur polytech option ingénierie - durée 2 ans. Ouverture : février 2009.

Seuls les étudiants titulaires d'un baccalauréat scientifique peuvent s'inscrire dans ce programme.

Le double diplôme d'architecte et d'ingénieur permet aux étudiants de l'école nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand d'obtenir les titres d'architecte et d'ingénieur en sept années d'études supérieures.

Des cours complémentaires, d'une durée de 450 heures réparties sur les premier et second cycles, doivent permettre à l'étudiant de maîtriser les outils mathématiques

et physiques nécessaires à son intégration en seconde année d'école d'ingénieur.

Master Stratégie d'aménagement des villes petites et moyennes et leur territoires (STRATAM) : en partenariat avec l'université Blaise-Pascal Clermont-Ferrand II - recrutement : MI - accueil : 25 étudiants - durée : 2 ans.

L'objectif est de donner aux étudiants la possibilité d'élargir le regard qu'ils portent sur l'objet d'étude "territoires ruraux", d'acquérir des compétences dans le domaine de l'aménagement fondées sur une culture et des pratiques architecturales et de répondre aux besoins exprimés par les responsables des collectivités territoriales liés aux petits organismes urbains. Il s'agit de former des spécialistes de l'aide à la décision, auprès des acteurs de l'aménagement des collectivités concernées.

► RECHERCHE

● Antenne du laboratoire Groupe de recherche Philosophie, architecture, urbain (GERPHAU, UMR CNRS/MCC 7145)



Coordonnées

60 avenue de Constantine
38036 GRENOBLE Cedex 02
Tél. : 33 (0)4 76 69 83 00
Fax : 33 (0)4 76 69 83 38
courriel : info@grenoble.archi.fr
site : http://www.grenoble.archi.fr

Direction

Directeur : Vincent MICHEL
Responsable pédagogique : Philippe LEQUENNE
Présidente du CA : Françoise VERY

Profil de l'Ensa

Admissions en 1^{ère} année : 170 étudiants
Modalités d'admission : épreuve écrite
de culture générale (mai)
Journées portes ouvertes : mars
Pré-inscriptions : février/avril
Nombre d'étudiants 2007-2008 : 1 000
Nombre d'enseignants 2007-2008 : 100
Diplômés de fin d'études 2007 :
- 35 DPLG
- 117 DEA
- 72 HMONP
Etudiants en mobilité à l'étranger : 50/an



ENSA de Grenoble - L'entrée - Photo Tonin®

Initialement construite en 1976 par Michel Charmont et Roland Simounet, l'école nationale supérieure d'architecture de Grenoble a fait l'objet d'une extension/restructuration à partir de 1998, soutenue par l'Etat et les collectivités territoriales concernées et confiée à l'équipe lauréate Antoine Félix-Faure, Philippe Macary et Dominique Page. Elle bénéficie d'une situation exceptionnelle, au cœur des montagnes, au confluent de trois vallées, atout tant géographique qu'économique dont savent profiter le monde de l'entreprise aussi bien que le monde universitaire. Ville olympique, Grenoble a connu son premier bond en avant dans les années 1920 avec le développement de la houille blanche. Depuis la ville n'a cessé d'entretenir et de développer sa vocation de pôle d'excellence en matière de recherche et d'industrie de pointe. Grenoble, à cet égard, constitue un véritable laboratoire. L'école est en phase avec sa ville et la région Rhône-Alpes pour promouvoir l'innovation.

Forte de l'expérience de praticiens et d'enseignants chercheurs confirmés, l'école de Grenoble offre aux étudiants un enseignement à la fois professionnel et universitaire alliant théorie, pratique et expérimentation, avec le souci de former des architectes à la fois critiques et constructifs, préparés à l'évolution des métiers et à la diversité des modes d'exercice, ouverts à la question sociale. Elle développe une pédagogie innovante par l'approche virtuelle et analogique du projet mais également par l'expérimentation dans les ateliers technico-pédagogiques (ateliers numérique, maquette, prototype, construction, ambiance lumineuse) permettant de conjuguer étroitement conception et réalisation.

A l'origine des Grands Ateliers, pôle d'expérimentation et d'innovations constructives situé au cœur de la ville nouvelle de l'Isle-d'Abeau, l'école de Grenoble privilégie les problématiques de la culture constructive, la maîtrise des ambiances, la pensée et le projet de territoire, qui caractérisent son identité.

La création à l'école de Grenoble d'une chaire UNESCO, Architecture de terre, cultures constructives et développement durable, témoigne de son remarquable dynamisme à l'international dans les domaines culturel, scientifique et professionnel.

SPECIFICITES DE L'ENSA

► 1^{er} ET 2^e CYCLES

Il existe une initiation à la recherche au cours de la formation initiale qui conduit à la préparation au diplôme d'Etat d'architecte avec une mention recherche.

DPEA Design pour l'architecture - recrutement : M1 ou M2 - accueil : 20 étudiants - durée : 1 ou 2 ans.

L'enjeu est de construire une double culture d'architecte et de designer. Trois domaines d'activité se trouvent concernés par le design et abordés au sein de la formation :

- La conception du mobilier, la gestion des ambiances et de l'enveloppe interne des bâtiments ;
- L'aménagement des espaces publics ;
- Le design de produit.

Master Sciences du territoire - recrutement : M1 ou M2 - durée : 1 an ou 2 ans.

Il comprend trois spécialités professionnelles et une spécialité de recherche.

Spécialité professionnelle Maîtrise d'ouvrage et management de patrimoine bâti (MOBAT) : en partenariat avec les universités Joseph-Fourier et Pierre-Mendès-France - accueil : 20 étudiants.

Cette formation s'attache à faire connaître l'ensemble des différentes phases du métier de la maîtrise d'ouvrage en amont des opérations de construction, de réhabilitation ou de rénovation : la programmation, le montage juridique et financier, les études des coûts de construction et d'entretien, la rentabilité prévue des opérations, la coordination des contributions des acteurs impliqués, les démarches de concertation. La formation incite aux questionnements sur les rapprochements entre la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage, surtout en matière de qualité architecturale.

Spécialité professionnelle Urbanisme et projet urbain : en partenariat avec l'Institut d'urbanisme de Grenoble - accueil : 30 étudiants.

L'objectif de la spécialité est de doter les étudiants d'une culture de la ville, de leur apprendre à maîtriser les outils techniques nécessaires pour exercer le métier d'urbaniste et de leur donner des connaissances spécialisées en matière de droit et de montage opérationnel.

Spécialité professionnelle Urbanisme, habitat et coopération internationale : en partenariat avec l'Institut d'urbanisme de Grenoble - accueil : 20 étudiants.

Il s'agit de former des urbanistes capables d'exporter le savoir-faire français dans des projets de coopération et de développement de marchés internationaux. Un stage professionnel de cinq mois à l'étranger est obligatoire.

Spécialité de recherche ville, montagne et durabilité : en partenariat avec l'Institut de géographie alpine et l'Institut d'urbanisme de Grenoble - accueil : 30 étudiants.

L'objectif professionnel et pédagogique de ce master est de favoriser la diversification des métiers de l'architecture en offrant une réorientation dans le champ des métiers du territoire ; de favoriser l'insertion de l'enseignement de l'architecture dans un réseau de recherche préfigurant l'accession au doctorat.

► 3^e CYCLE

Doctorat en architecture

L'ENSA de Grenoble est associée à l'école doctorale Sciences de l'homme, du politique et du territoire (universités Pierre-Mendès-France-Grenoble II et Joseph-Fourier-Grenoble I). Elle inscrit les doctorants en architecture qui sont encadrés dans ses unités de recherche et délivre, conjointement avec l'université Pierre-Mendès-France, le doctorat en architecture.

DSA Architecture et patrimoine, architecture de terre : recrutement : architecte, ingénieur - accueil : 25 étudiants - durée : 2 ans.

Cette formation permet d'acquérir les connaissances scientifiques et techniques sur le matériau terre, la maîtrise des processus de production et des techniques de mise en œuvre (projets de développement de l'habitat économique, de préservation du patrimoine ou d'habitat à forte qualité environnementale).

► RECHERCHE

● **Centre international de la construction en terre (CRATerre-ENSAG)** :

- Culture constructive et patrimoine mondial ;
- Ressources naturelles et environnement.

● **Centre de recherche sur l'espace sonore et l'environnement urbain (CRESSON, UMR CNRS/MCC 1563)** :

- Les effets sonores en milieu urbain ;
- Lumière urbaine naturelle et artificielle ;
- La construction sensible de l'espace public ;
- La prévention sécuritaire dans les chantiers du bâtiment.

● **Les métiers de l'histoire de l'architecture (MHA)** :

- L'histoire et la construction de la pensée architecturale ;
- L'histoire et les nouveaux outils du projet à l'échelle du territoire, de la ville et de l'édifice.

● **Cultures constructives** :

- Matières, matériaux et procédures constructives ;
- Médiations et modélisations du projet constructif ;
- Figures du projet constructif.

● **Architecture, paysage, montagne (APM)** :

- La montagne au XX^e siècle : les enjeux pour les territoires de montagne, entre la protection de l'environnement et les objectifs d'amélioration des conditions de vie des sociétés locales.



Coordonnées

2 rue Verte - Quartier de l'Hôtel de Ville
59650 VILLENEUVE-D'ASCQ
Tél. : 33 (0)3 20 61 95 50
Fax : 33 (0)3 20 61 95 51
courriel : ealm@lille.archi.fr
site : <http://www.lille.archi.fr>

Direction

Directeur : Jean-Marc ZURETTI
Responsable pédagogique : Etienne GUSTIN
Président du CA : Philippe LEGROS

Profil de l'Ensa

Admissions en 1^{ère} année : 100 étudiants
Modalités d'admission : admissibilité sur dossier
et admission sur entretien (début juin)
Journées portes ouvertes : février/mars
Pré-inscriptions : janvier/mars
Nombre d'étudiants 2007-2008 : 711
- 645 en architecture
- 66 en paysage
Nombre d'enseignants 2007-2008 : 100
dont 45 titulaires et 5 associés
Diplômés de fin d'études 2007 : - 51 DEA
- 87 DPLG
- 54 HMONP
Etudiants en mobilité à l'étranger : 40/an

Formation de Paysagiste DPLG

Accueil : 25 étudiants
Recrutement : sur concours national après bac+2
Durée : 4 ans
Inscription au concours commun
(Bordeaux, Lille et Versailles) : janvier/mars,
auprès de l'ENSP de Versailles
(www.versailles.ecole-paysage.fr)
Epreuves d'admissibilité : avril
Epreuves d'admission : juin
Diplômés de fin d'études 2007 : premiers diplômés
en 2009

L'école originelle, construite par Pierre Eldin avec les étudiants en 1977, fut intégrée très tôt dans le schéma directeur de la ville nouvelle. Symboliquement à mi-chemin entre les universités des sciences et des lettres, l'école borde le "forum vert" proche du centre ville, desservi par le métro.

Restructurée en 1993 par Ludwig Péretz et Gérard Delecourt, l'école a été étendue en 1999 par la grande courbe conçue par Olivier Bonte et Walter Chiani. Depuis 2006, l'école bénéficie de nouveaux espaces, dont l'atelier Echelle 1, livrés par Nasrine Séraji.

Sa situation géographique frontalière l'oriente naturellement vers l'Europe du Nord avec la volonté de construire les spécificités de son enseignement en relation avec les caractéristiques de son environnement euro-régional : histoire de la ville et de l'architecture des XIX^e et XX^e siècles, friches industrielles et renouvellement urbain, paysage urbain ; le développement durable est au cœur des préoccupations de l'école et la création de la filière de formation de paysagistes DPLG conforte cette perspective. Les deux formations offrent une place privilégiée à la matérialité, au travers des cultures constructive et paysagère.

De nombreux sujets d'études sont recherchés en lien avec les partenaires territoriaux, pour aborder les projets avec le plus d'authenticité possible.



Photo ENSAP de Lille

Par ailleurs, l'école collabore à différentes manifestations (colloques, expositions, conférences) avec les acteurs culturels de la métropole lilloise et de la région.

L'ENSAP développe des liens pédagogiques et scientifiques étroits avec les universités Lille I (urbanisme & aménagement, Polytech'Lille) et Lille III (esthétique, sciences humaines et sociales), comme avec Paris I Panthéon-Sorbonne (histoire de l'architecture).

L'instauration de coopérations est également recherchée avec les écoles locales d'ingénieurs (Mines de Douai, Centrale Lille, HEI, ITIAPE...).

A une échelle plus large et riche de 35 conventions Erasmus signées avec des écoles et universités en Europe, l'école de Lille noue des relations privilégiées avec les établissements voisins, en proposant aux étudiants des sujets d'études communs. Chaque année, l'école organise un work-shop international sur un thème ou un site qui permet d'aborder des problématiques architecturales, urbaines et paysagères.

► RECHERCHE

● Le Laboratoire d'architecture, conception, territoire, histoire (LHACT) travaille sur trois axes :

- Conception : les pratiques de conception, contemporanéité et temporalités ;
- Territoire : la complexité des modèles de compréhension de la ville contemporaine ;
- Histoire : histoire de l'architecture, ses méthodes contemporaines.



Photo ENSAP de Lille



Coordonnées

3 rue Maurice-Audin - BP 170
69512 VAULX-EN-VELIN
Tél. : 33 (0)4 78 79 50 50
Fax : 33 (0)4 78 80 40 68
courriel : eal@lyon.archi.fr
site : <http://www.lyon.archi.fr>

Direction

Directeur : Laurent GHILINI
Responsable pédagogique : Elisabeth EPIS
Président du CA : Claude HOURCADE

Profil de l'Ensa

Admissions en 1^{ère} année : 110 étudiants
Modalités d'admission :
Evaluation écrite : - QCM de culture générale
- architecture et habitat
- épreuve plastique
- géométrie spatiale
Journées portes ouvertes : mars
Pré-inscriptions : février/mars
Nombre d'étudiants 2007-2008 :
585 en formation initiale,
86 en formation professionnelle continue,
70 en double cursus architecte-ingénieur
Nombre d'enseignants 2007-2008 : 140
Diplômés de fin d'études 2007 : - 103 DEA
- 96 DPLG
Etudiants en mobilité à l'étranger : 37/an

L'école s'est installée en 1987 sur le campus de l'école nationale des travaux publics de l'Etat (ENTPE) et le bâtiment, conçu par de jeunes diplômés lyonnais (Françoise-Hélène Jourda et Gilles Perraudin) a reçu la mention spéciale de l'Equerre d'argent.

L'ENSA s'inscrit dans un réseau de partenariats dense et diversifié et notamment celui des trois écoles de la région Rhône-Alpes (Lyon, Grenoble et Saint-Etienne) : ces échanges privilégiés se nouent autour de programmes d'actions pédagogiques, culturelles ou professionnelles (expositions, séminaires, observatoire de l'insertion professionnelle) et confortent la mise en réseau des laboratoires de recherche.

SPECIFICITES DE L'ENSA

► 1^{er} ET 2^e CYCLES

Il existe une initiation à la recherche au cours de la formation initiale qui conduit à la préparation au diplôme d'Etat d'architecte avec une mention recherche.

DPEA - Diplôme d'études approfondies en architecture et ingénierie (DPEA-DEAAI) : en partenariat avec l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat (ENTPE), l'Ecole centrale de Lyon et l'INSA de Lyon - recrutement : 1^{ère} année d'école ingénieur ou diplôme d'études en architecture - accueil : 30 étudiants - durée : 3 ans + 2 ans.



ENSA de Lyon - Façade est - Photo Jean-Marie Monthiers[©]

Cette formation correspond à un double cursus architecte-ingénieur. Le recrutement s'effectue après un bac scientifique "S". Dans le cadre de ce bi-cursus, les étudiants en architecture suivent parallèlement à leur formation d'architecture, une formation scientifique et technique complémentaire à partir de la 3^e année des études d'architecture, pendant trois ans, qui leur permet ensuite d'intégrer une des trois écoles d'ingénieurs et de terminer leurs études par un diplôme d'ingénieur en deux ans supplémentaires. Ils devront avoir obtenu leur diplôme d'Etat d'architecte avant d'intégrer l'école d'ingénieur. De même, un bi-cursus ingénieur-architecte est proposé aux élèves ingénieurs de 1^{ère} année qui suivent un double cursus pendant trois ans et préparent le diplôme d'Etat d'architecte.

Formation professionnelle continue : accueil : 15 à 20 stagiaires par promotion.

L'ENSA de Lyon propose un cycle de formation professionnelle continue en architecture ouvert à des collaborateurs d'architecte qui souhaitent acquérir le diplôme d'Etat d'architecte. Le recrutement a lieu tous les ans. Les cours sont dispensés le vendredi, toutes les semaines et le samedi, tous les 15 jours.

► 3^e CYCLE

Doctorat en architecture

L'ENSA de Lyon est associée à l'école doctorale Histoire, géographie, aménagement, urbanisme, archéologie, science politique, sociologie, anthropologie (Scso), universités Lumière Lyon II, Jean-Moulin Lyon III et Jean-Monnet Saint-Etienne, Ecole normale supérieure Lettres et sciences humaines de Lyon (ENS-LSH) et Institut national des sciences appliquées (INSA de Lyon).

Elle inscrit les doctorants en architecture, les encadre dans ses unités de recherche et délivre, conjointement avec l'université Lyon II, le doctorat en architecture.

► RECHERCHE

● Le Laboratoire d'analyse des formes (LAF) :

- L'identification morphologique de corpus architecturaux ;
- La morphogenèse des agglomérations bâties ;
- La méthodologie de l'analyse morphologique.

● Equipe de recherche Applications et recherches en informatique et architecture (MAP-ARIA, UMR CNRS/MCC 694) :

- Outils numériques et diffusion de la culture architecturale ;
- Outils de modélisation architecturale, urbaine et paysagère ;
- Outils de mesure et prise de vue aéroportée.



ENSA de Lyon - Salle de réunion du LAF - Photo Jean-Marie Monthiers[©]



Coordonnées

184 avenue de Luminy
Case 924
13288 MARSEILLE Cedex 09
Tél. : 33 (0)4 91 82 71 00
Fax : 33 (0)4 91 82 71 80
courriel : direction@marseille.archi.fr
site : <http://www.marseille.archi.fr>

Direction

Directeur : Jean-Claude GROUSSARD
Responsable pédagogique : Martine GALVANO
Président du CA : Jean-Lucien BONILLO

Profil de l'Ensa

Admissions en 1^{ère} année : 160 étudiants
Modalités d'admission : sur dossier scolaire
et épreuve écrite (avril)
Journées portes ouvertes : mars
Pré-inscriptions : mars/avril
Nombre d'étudiants 2007-2008 : 1 134
Nombre d'enseignants 2007-2008 : - 57 titulaires
- 20 vacataires
Diplômés de fin d'études 2007 : 158
Etudiants en mobilité à l'étranger : 40/an



ENSA de Marseille - Galerie couverte entre 2 corps de bâtiment -
Photo Jean-Marie Monthiers

L'école de Marseille est implantée sur le site de Luminy, campus universitaire créé dans les années 1960 à l'entrée du Massif des calanques, elle jouxte l'Ecole supérieure des Beaux-arts de Marseille avec laquelle elle partage la bibliothèque.

L'école de Marseille est la seule école d'architecture implantée dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle a vocation à former la plupart des architectes qui seront appelés à travailler sur ses territoires, lesquels sont extrêmement variés en terrains d'études et de projets : territoires méditerranéens et alpins, grandes métropoles comme celles de Nice et Marseille, projet urbain d'intérêt national avec Euroméditerranée.

Ces thèmes de réflexion correspondent bien aux enjeux contemporains de l'architecture et de l'aménagement, ainsi qu'à ceux de la mise en valeur du patrimoine et des paysages et servent de support à la pédagogie proposée par l'école.

SPECIFICITES DE L'ENSA

► 1^{er} ET 2^e CYCLES

Il existe une initiation à la recherche au cours de la formation initiale qui conduit à la préparation au diplôme d'Etat d'architecte avec une mention recherche.

Formation professionnelle continue : accueil : 18 stagiaires par promotion tous les deux ans à partir de l'année 2008-2009.

L'ENSA de Marseille propose un cycle de formation professionnelle continue en architecture ouvert à des collaborateurs d'architecte qui souhaitent acquérir le diplôme d'Etat d'architecte. Le recrutement a lieu tous les 2 ans ; la prochaine session s'ouvrira à la rentrée 2009.

Master Architecture, ville et projet urbain : en partenariat avec l'université d'Aix-Marseille III - recrutement : Master 1 - accueil : 30 étudiants - durée : 3 semestres. L'objectif de ce master pluridisciplinaire est de mettre à disposition des savoirs divers permettant une intégration dans des équipes privées ou publiques ayant en charge la définition et la mise en œuvre des actions et des politiques dans les domaines de la politique de la ville, de l'aménagement du territoire, de l'organisation des espaces et du développement durable. Il existe deux parcours : sciences humaines (géographie, sociologie) et urbanisme (aménagement, gestion urbaine et conception de projet).

Master Ingénierie de la production du bâtiment : en partenariat avec l'université d'Aix-Marseille I - recrutement : architecte et ingénieur - accueil : 20 étudiants - durée : 1 an. L'objectif est de former des directeurs de projet dans le domaine du bâtiment ayant des compétences croisées d'architecte et d'ingénieur grâce au partenariat avec l'école d'ingénieurs Polytech'Marseille de l'université d'Aix-Marseille.

Master Compétence complémentaire en informatique, option Modélisation géométrique et rendu en architecture et urbanisme : en partenariat avec l'université d'Aix-Marseille II - recrutement : MI ou architecte - accueil : 10 étudiants - durée : 4 mois.

Cette option a pour objectif de donner aux étudiants, ayant une formation architecturale une formation complémentaire en informatique qui leur permet d'intervenir dans des activités professionnelles à la frontière entre les deux disciplines informatique et architecture. Un projet portant sur le patrimoine architectural et urbain de la région Paca permet chaque année aux étudiants de mettre en œuvre les connaissances acquises. Un CD-Rom est produit et atteste chaque année des compétences acquises par la promotion.

► 3^e CYCLE

Doctorat en architecture

L'ENSA de Marseille est associée à l'école doctorale Espaces, cultures, sociétés, université de Provence, Aix-Marseille I ; elle inscrit des doctorants en architecture encadrés dans ses laboratoires et délivre, conjointement avec l'université de Provence, le doctorat en architecture.

DPEA Construction parasismique - recrutement : architectes ou ingénieurs - accueil : 25 étudiants - durée : 1 an. L'emploi du temps est compatible avec une activité professionnelle. Une antenne de ce DPEA est ouverte en Martinique et en Guadeloupe.

L'objectif de ce DPEA est la formation d'experts, capables de concevoir et réaliser des bâtiments pouvant résister aux séismes majeurs, de poser un diagnostic de vulnérabilité et à la réhabilitation parasismique, de dialoguer avec les sismologues, géotechniciens et spécialistes de l'ingénierie parasismique.

DPEA Culture numérique et patrimoine architectural - recrutement : architectes ou ingénieurs - accueil : 12 étudiants - durée : 1 an.

La formation se déroule dans un laboratoire de recherche (MAP GAMSAU UMR CNRS/MCC694).

De nombreux métiers liés aux productions numériques sont investis par les architectes afin de développer des formes nouvelles de productions multimédias interactives et de participer à la mise en valeur du patrimoine architectural national et international

► RECHERCHE

● **Laboratoire architecture bioclimatique et construction parasismique (ABC)** :

- Conception architecturale et urbaine et facteurs climatiques (contrôle des ambiances) ;
- Conception et risques sismiques.

● **Investigations sur l'histoire et l'actualité des mutations architecturales (INAMA)** :

- Approche historique et morphologique des évolutions urbaines ;
- Histoire de l'architecture dans la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et la Méditerranée à l'époque contemporaine.

● **Interdisciplinarité et innovations technologiques pour l'art, l'architecture et l'ingénierie (INSARTIS)** :

- Les nouvelles pratiques du projet, outils et modes de communication ;
- Qualité architecturale et projet : fondements, expérimentations et applications.

● **Groupe de recherche pour l'application des méthodes scientifiques à l'architecture et à l'urbanisme (MAP-GAMSAU, UMR CNRS/MCC MAP)**.

Outils numériques et patrimoine architectural :

- Numérisation 3D des monuments français ;
- Modèles informationnels 2D/3D pour l'analyse et la représentation spatiotemporelle des évolutions du bâti ;
- Recherche-développement sur des vecteurs d'acquisition de données 3D à très basse altitude.



Coordonnées

179 rue de l'Espérou
34093 MONTPELLIER Cedex 05
Tél. : 33 (0)4 67 91 89 89
Fax : 33 (0)4 67 91 89 59
courriel : communication@montpellier.archi.fr
site : : http://www.montpellier.archi.fr

Direction

Directeur : Thierry VERDIER
Responsable pédagogique : Véronique IRAL
Président du CA : Jean-Pierre FOUBERT

Profil de l'Ensa

Admissions en 1^{ère} année : 194 étudiants
Modalités d'admission : sur dossier et examen écrit (mai) puis entretien
Journées portes ouvertes : mars
Pré-inscriptions : février
Nombre d'étudiants 2007-2008 : 839
Nombre d'enseignants 2007-2008 : 118
- 35 titulaires - 13 associés
Diplômés de fin d'études 2007 : - 43 DEA
- 17 DPLG
Etudiants en mobilité à l'étranger : 41/an

Antenne de la Réunion

Angle des rues du 20-décembre-1848
et de Cherbourg - BP 306
97827 LE PORT Cedex
LA REUNION
Tél. : 33 02 62 45 71 10
Fax : 33 02 62 42 18 51

Profil de l'antenne (1^{ère} et 2^e années)

Nombre d'étudiants 2007-2008 : 71
Nombre d'enseignants 2007-2008 : 26
(2 associés et 24 vacataires)

Montpellier est une grande ville universitaire qui dispose d'un environnement culturel et d'un patrimoine ancien et contemporain particulièrement riche. L'école d'architecture est implantée à proximité du campus universitaire des sciences et des lettres. Construite en 1976, elle a fait l'objet d'une extension très importante en 1998.

Seule école d'architecture présente en département d'outre-mer, une antenne de l'ENSAM, accueillant des étudiants de première et deuxième années, a été construite en 1988 sur l'île de La Réunion ; elle proposera en 2009 une troisième année de licence et un master d'architecture tropicale.

SPECIFICITES DE L'ENSA

► 1^{er} ET 2^e CYCLES

Licence professionnelle Développement et protection du patrimoine culturel, architecture ancienne et techniques de réhabilitation : en partenariat avec l'université Paul-Valéry Montpellier III - recrutement : bac+2 - accueil : 25 étudiants - durée : 1 an.

Cette formation propose un enseignement théorique et pratique dédié à la conservation et la mise en valeur du patrimoine architectural en pleine mutation. Elle constitue une réponse aux attentes des professionnels res-



Photo ENSA de Montpellier

ponsables de la protection et de la conservation du patrimoine (Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France, Conservation et Inspection des Monuments historiques, Services départementaux d'architecture et du patrimoine, et organismes privés). Elle offre des débouchés variables selon le profil des étudiants : métiers du patrimoine (animation, recherche, inventaire), tourisme (collectivités locales). Ceux qui souhaitent intervenir sur des chantiers de réhabilitation devront suivre une formation complémentaire.

Formation professionnelle continue : examens d'admissibilité : mai - juin 2009 - Accueil : 10 à 20 stagiaires par promotion - durée : 4 ans.

L'ENSA de Montpellier propose un cycle de formation professionnelle continue en architecture ouvert à des collaborateurs d'architecte qui souhaitent acquérir le diplôme d'Etat d'architecte. Le recrutement a lieu tous les 4 ans ; la prochaine session s'ouvrira à la rentrée 2009. Les cours ont lieu une semaine par mois de septembre à juin.

► 3^e CYCLE

Doctorat en architecture

L'ENSA de Montpellier est associée aux écoles doctorales Langues, littératures, cultures, civilisations et Territoires, temps, sociétés et développement de l'université Paul-Valéry-Montpellier III. Elle inscrit les doctorants en architecture qui sont encadrés dans ses unités de recherche et peut délivrer, conjointement avec l'université Paul-Valéry-Montpellier III, le doctorat en architecture.

Le SLA accueille des doctorants dans le cadre de l'école doctorale Information, systèmes, structures et (I2S, université Montpellier II).

► RECHERCHE

La recherche est organisée en 3 départements thématiques :

- Architecture et territoires Formes urbaines et développement durable (FU2D) ;
- Architecture et cultures techniques : Structures légères pour l'architecture (SLA) ; antenne du Cresson (ENSA de Grenoble) ;
- Architecture et patrimoine : Architecture, art des jardins et compositions urbaines (ARTOPOS) ; antenne du GERPHAU (ENSA de Paris-la Villette).



Photo ENSA de Montpellier



Coordonnées

2 rue Bastien-Lepage - BP 40435
54001 NANCY Cedex
Tél. : 33 (0)3 83 30 81 00
Fax : 33 (0)3 83 30 81 30
courriel : ean@nancy.archi.fr
site : <http://www.nancy.archi.fr>

Direction

Directeur : Denis GRANDJEAN
Directeur adjoint
et responsable pédagogique : Eric VION
Président du CA : Jean-Claude BIGNON

Profil de l'Ensa

Admissions en 1^{ère} année : 120 étudiants
Modalités d'admission : 3 épreuves écrites
de culture générale en sciences,
lettres et arts plastiques (mai)
Journées portes ouvertes : début mars
Pré-inscriptions : février/mars
Nombre d'étudiants 2007-2008 : 705
Nombre d'enseignants 2007-2008 : 75
Diplômés de fin d'études 2007 : 55
Etudiants en mobilité à l'étranger : 35/an



ENSA de Nancy - Parvis donnant sur le canal - Photos Jean-Marie Monthiers°

L'école nationale supérieure d'architecture de Nancy a été créée en 1969. Le bâtiment actuel a ouvert ses portes en 1996 ; il est l'œuvre de l'architecte suisse Livio Vacchini. L'école est liée à l'Institut National Polytechnique de Lorraine (INPL) par une convention de coopération depuis 1992.

Elle est membre associé du Pôle universitaire européen de Nancy-Metz ainsi que de la Conférence des Grandes Ecoles.

SPECIFICITES DE L'ENSA

► 1^{er} ET 2^e CYCLES

Master Design global :

● **Spécialité professionnelle Verre, design, architecture** : en partenariat avec l'Institut national polytechnique de Lorraine (INPL) et le Centre européen de recherches et de formation aux arts verriers - recrutement : M2 après validation M1 - accueil : 20 étudiants - durée : 1 an.

Cette formation permet d'actualiser le concept de design dans la pensée architecturale contemporaine, appliqué à l'actualité d'un matériau qui fait l'objet de recherches industrielles. Ses propriétés (techniques, thermiques, plastiques, comportements), le cycle de vie, les dimensions historique, culturelle et sociale sont au cœur de cet enseignement.

Cette formation est également ouverte à la formation continue en 2 ans.

● **Spécialité recherche Modélisation et simulation des espaces bâtis** : en partenariat avec l'université Henri-Poincaré, l'Institut National Polytechnique de Lorraine (INPL), l'Institut National des Sciences Appliquées de Strasbourg (INSA) - recrutement : M2 après validation M1 - accueil : 20 étudiants - durée : 1 an.

Le parcours proposé apporte une formation à la recherche dispensée par les chercheurs des laboratoires partenaires. Les exigences qui conduisent au développement

d'une ingénierie de la conception de plus en plus complexe avec l'émergence de nouveaux secteurs d'activités, la richesse croissante des ressources techniques et la nécessité de mesurer les incidences écologiques des choix imposent une collaboration accrue des différents acteurs de la conception architecturale. La multiplication et le foisonnement des réflexions en cours invitent à une recherche approfondie sur la définition de modèles de connaissance, de modèles de représentation, de modèles de contrôle ou d'action. Cette formation permet aux étudiants de se diriger vers les métiers de l'architecture et de l'ingénierie, ou de poursuivre en thèse, de se préparer aux métiers de l'enseignement et de la recherche.

Master Mécanique, énergie, procédés et produits, spécialité professionnelle Matériaux bois et mise en œuvre dans la construction :

en partenariat avec l'université Henri-Poincaré et l'Institut national polytechnique de Lorraine (INPL) - recrutement : M2 après validation M1 - accueil : 25 étudiants - durée : 1 an en parallèle avec la préparation au diplôme d'Etat d'architecte.

Construire avec du bois est l'objectif clairement affiché de la formation dispensée dans les locaux de l'Ecole nationale supérieure technologies et industries du bois (ENSTIB) à Epinal. Réservée en priorité aux architectes, aux étudiants en architecture et aux étudiants (université ou école d'ingénieurs) ayant suivi un parcours M1 en Génie civil/Construction ou en Génie mécanique, cette spécialité de master accompagne le développement du bois dans la construction et les actions mises en place à l'échelon national pour promouvoir ce secteur. Les cours sont assurés par des professionnels de la construction, des architectes, des experts et des enseignants de l'ENSTIB et des écoles d'architecture de Nancy et de Strasbourg.

► 3^e CYCLE

L'école propose une formation de 3^e cycle conduisant au doctorat en sciences de l'architecture, dans le cadre de l'école doctorale Informatique, automatique, électronique et mathématique (IAM-Lorraine, université Henri-Poincaré) encadré au sein du Crai. Elle est ouverte sur dossier, aux titulaires de masters de recherche, notamment de la spécialité Architecture, modélisation, environnement.



ENSA de Nancy - Salle de travail - Photos Jean-Marie Monthiers°

► RECHERCHE

● Laboratoire d'histoire de l'architecture (LHAC) :

- Histoire de l'architecture française du XIX^e au XX^e siècle ;
- Histoire de l'architecture et de l'urbanisme à Nancy et en Lorraine.

● Centre de recherche en architecture et ingénierie (MAP-CRAI, UMR CNRS/MCC 694) :

- Simulation et visualisation pour l'architecture (restitution du patrimoine, illumination, imagerie) ;
- Simulation de la construction de bâtiments.



ensanantes
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE

Coordonnées

6 quai François-Mitterrand
BP 81931
44319 NANTES Cedex 03
Tél. : 33 (0)2 40 16 01 21
Fax : 33 (0)2 40 59 16 70
courriel : ensan@nantes.archi.fr
site : <http://www.nantes.archi.fr>

Direction

Directeur : Philippe BATAILLE
Responsable pédagogique : Claudia ENRECH
Président du CA : Gilles BIENVENU

Profil de l'Ensa

Admissions en 1^{ère} année : 120
Modalités d'admission : sur dossier puis entretien
Journées portes ouvertes : 3 j. en janvier/février
Pré-inscriptions : février/avril
Nombre d'étudiants 2007-2008 : 957
Nombre d'enseignants 2007-2008 : - 47 titulaires
- 85 vacataires
Diplômés de fin d'études 2007 : - 102 DEA
- 114 DPLG
Étudiants en mobilité à l'étranger : 30/an



ENSA de Nantes - Photos Jean-Marie Monthiers®

L'école a fait le choix d'une implantation nouvelle en centre ville, sur l'île de Nantes. Œuvre des architectes Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal, elle sera achevée à la fin de l'année 2008, le déménagement étant prévu en février 2009.

Structurée autour de la Loire et de ses affluents, l'agglomération nantaise, ancienne Cité des Ducs de Bretagne et actuelle capitale de la Région des Pays de la Loire, possède une importante façade maritime et une grande variété architecturale et paysagère. Nantes offre, dans un contexte économique et industriel dynamique, tout un ensemble de ressources tant du point de vue patrimonial et environnemental que des lieux culturels et universitaires. Le territoire métropolitain témoigne d'une réelle effervescence dans tous les registres de la création artistique et fonde sa notoriété dans le domaine culturel avec notamment les concerts classiques de la "Folle Journée" et le Festival cinématographique des 3 Continents ou encore la biennale d'art contemporain Estuaire ; des lieux culturels actifs (le Lieu Unique, le grand T, l'Olympique ou encore l'Opéra Nantes/Angers) ; un pôle d'enseignement supérieur et de recherche structuré en réseau (Université de Nantes et Grandes Ecoles) et des réalisations architecturales régulièrement remarquées dont certaines de renommée internationale (de Le Corbusier à Jean Nouvel).

SPECIFICITES DE L'ENSA

► 1^{er} ET 2^e CYCLES

Il existe une initiation à la recherche au cours de la formation initiale qui conduit à la préparation au diplôme d'Etat d'architecte avec une mention recherche.

Double cursus architecte-ingénieur : en partenariat avec l'Ecole centrale de Nantes - recrutement : bac - accueil : 20 étudiants - durée : 5 + 2 ans.

L'ENSA de Nantes offre la possibilité aux étudiants de suivre un **double cursus architecte-ingénieur** à partir de la rentrée 2008. Le recrutement s'effectue après un bac scientifique "S". Dès la 3^e année, suite à la période de préparation aux disciplines de base (matières scientifiques pour les uns, initiation au projet pour les autres), les élèves suivent un enseignement ciblé dans l'établissement d'accueil. A l'issue des 5 années d'études d'architecture, les étudiants sont inscrits à l'Ecole centrale ou ils suivent les deux dernières années qu'ils terminent par un travail de fin d'études. Un cursus symétrique est prévu pour les élèves ingénieurs.

Formation professionnelle continue : accueil : 20 stagiaires par promotion.

L'ENSA de Nantes propose un cycle de formation professionnelle continue en architecture ouvert à des collaborateurs d'architecte qui souhaitent acquérir le diplôme d'Etat d'architecte. Le recrutement a lieu tous les 2 ans ; la prochaine session s'ouvrira à la rentrée 2009. Les cours ont lieu les vendredi et samedi tous les 15 jours et lors d'une semaine intensive au cours du 2^e semestre. Ce rythme est maintenu pendant 3 ans. La 4^e année, la promotion rejoint la formation initiale (15% de cours en commun) ; le rythme est alors d'un jour 1/2 par semaine.

DPEA Scénographie - recrutement : bac+3 - accueil : 15 étudiants - durée : 3 ans.

L'enseignement de la scénographie a pour objectif de former à une profession dans toutes ses spécialités (spectacles, événements, expositions, aménagement urbain). Il se fonde sur les bases théoriques et pratiques, méthodologiques et critiques dans la continuité du processus de conception jusqu'à la réalisation. La 3^e année comprend un stage de 6 à 9 mois.

Master Urbanisme, aménagement et politiques urbaines, spécialité villes et territoires ; politiques et pratiques de l'urbanisme : en partenariat avec l'université de Nantes et la faculté de droit, géographie et sciences politiques - recrutement : M1 ou M2 - accueil : 36 étudiants - durée : 1 an en parallèle avec la préparation au diplôme d'architecte.

Cette formation prépare à la diversité des métiers de l'urbanisme les plus novateurs dans les champs de l'extension et du renouvellement urbain, de la gestion durable des ensembles existants (Histoire et théories de l'urbanisme et de l'aménagement, dynamiques et recompositions territoriales contemporaines, aménagement et développement durable des territoires, urbanisme opérationnel). Un stage de trois mois minimum est obligatoire.

Master Sciences et techniques des environnements urbains ; 3 spécialités : Atmosphère, eau et environnement urbain, Ambiances et formes urbaines, Ville et énergie : en partenariat avec l'Ecole centrale de Nantes, l'Ecole nationale supérieure des techniques industrielles et des Mines de Nantes, l'université de Nantes - recrutement : M2 - accueil : 30 étudiants (10 par spécialité) - durée : 1 an en parallèle avec la préparation au diplôme d'Etat d'architecte. Les trois spécialités de ce master s'articulent autour d'un tronc commun présentant une vision de la problématique

environnementale de la ville permettant de former des spécialistes de la question urbaine, de constituer un vivier d'étudiants pour les thèses de doctorat et le recrutement de chercheurs et d'enseignants chercheurs au sein des laboratoires de l'Institut de recherche en sciences et techniques de la ville (IRSTV).

► 3^e CYCLE

L'ENSA de Nantes est associée à l'école doctorale Sciences pour l'ingénieur, géosciences, architecture (SPIGA), université de Nantes. Elle inscrit des doctorants encadrés dans le CERMA, et délivre, conjointement avec l'université de Nantes, le doctorat en architecture.

DPEA Architecture navale : en partenariat avec l'Ecole centrale de Nantes, l'Ecole navale de Brest, l'Ecole nationale supérieure des ingénieurs et techniciens de l'armement de Brest, l'Institut catholique des arts et métiers de Nantes, l'Ecole nationale de la marine marchande de Nantes - recrutement : diplôme d'architecte ou d'ingénieur - accueil : 25 étudiants - durée : 1 an (voir aussi école de Paris-La Villette).

La démarche de cette formation développe la synergie architecture-ingénierie pour intégrer les aspects pluridisciplinaires du projet dans la spécificité du programme d'architecture navale. Le projet d'architecture navale se décline dans différentes branches de la discipline (marine, fluviale, plaisance, transport, aménagement portuaire). Un double diplôme est possible avec l'université de Liège.

► RECHERCHE

● **Centre de recherche méthodologique d'architecture** (CERMA, UMR CNRS/MCC 1563) et **Institut de recherche en sciences et techniques de la ville** (IRSTV) :

- Analyse et représentation des phénomènes d'ambiances ;
- Aide à la conception des projets urbains et architecturaux.
Le Cerma encadre des doctorants dans le cadre de l'école doctorale **Mécanique, thermique et génie civil** (MTGC, université de Nantes et Ecole centrale de Nantes).

● **Groupe d'étude et de recherche scénologique en architecture** (GERSA) :

- Scénographie et architecture des lieux scéniques ;
- La scénographie urbaine et paysagère ;
- La scénographie virtuelle.

● **Laboratoire Langages, actions urbaines, altérités** (LAUA) :

- Fabrication et visibilité de l'urbain ;
- Anthropologie, sociologie et espace public.



Coordonnées

27 rue Lucien-Fromage - BP 04
76161 DARNETAL Cedex
Tél. : 33 (0)2 32 83 42 00
Fax : 33 (0)2 32 83 42 10
courriel : ecole@rouen.archi.fr
site : <http://www.rouen.archi.fr>

Direction

Directeur : Jean-Michel KNOP
Responsable pédagogique : Armelle VILLETTE
Présidente du CA : Fabienne FENDRICH

Profil de l'Ensa

Admissions en 1^{ère} année : 110 étudiants
Modalités d'admission : épreuves écrite et graphique
(mai)
Journées portes ouvertes : mars
Pré-inscriptions : mars/avril
Nombre d'étudiants 2007-2008 : 542
Nombre d'enseignants 2007-2008 : 75
Diplômés de fin d'études 2007 :
- 36 DEA
- 61 DPLG
Etudiants en mobilité à l'étranger : 20/an

L'école nationale supérieure d'architecture de Normandie est installée depuis 1984 à Darnétal, près de Rouen, dans une ancienne filature, remarquable exemple de l'architecture industrielle du XIX^e siècle, réhabilitée par les architectes Patrice Mottini et Pierre Dufflo, au cœur d'un parc paysager.

Avec une aire d'attraction de cinq départements et de deux régions, l'ENSA de Normandie, située aux confins de l'Île-de-France, à une heure de Paris, bénéficie du rayonnement de la capitale et des qualités de vie de la région normande.

Sa double appartenance locale et au régionale est probablement à l'origine de sa double vocation : d'une part, son attachement à former des professionnels de la requalification de sites tels que les friches urbaines, industrielles et portuaires, et d'autre part, son ambition de traiter des mutations contemporaines et en particulier des nouveaux métiers qui leur sont liés.

SPECIFICITES DE L'ENSA

► 1^{er} ET 2^e CYCLES

Master Réhabilitation des architectures du quotidien (DRAQ) : en partenariat avec l'université du Havre - recrutement : architecte ou diplôme scientifique bac+4 minimum - accueil : 20 étudiants - durée : 1 an.

Le master DRAQ Diagnostic et réhabilitation des architectures du quotidien est une spécialisation scientifique axée sur l'analyse du bâtiment, ancien ou contemporain, et le projet de réhabilitation architectural et technique. Ce master, délivré en co-habilitation par l'université du Havre et l'ENSA de Normandie, assure différents débouchés de haut niveau en terme de maîtrise d'œuvre, d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, de contrôle technique, de gestion et de maintenance auprès d'organismes publics ou privés et de direction de chantier dans les entreprises du bâtiment.



Photo ENSA de Normandie



Coordonnées

1 rue Buisson - BP 94
42003 SAINT-ETIENNE Cedex 1
Tél. : 33 (0)4 77 42 35 42
Fax : 33 (0)4 77 42 35 40
courriel : ease@st-etienne.archi.fr
site : : http://www.st-etienne.archi.fr

Direction

Directeur : Martin CHENOT
Responsable pédagogique : Yann FRITZ
Président du CA : Christian DREVET

Profil de l'Ensa

Admissions en 1^{ère} année : 80 étudiants
Modalités d'admission : admissibilité sur dossier
et admission après entretien
Journées portes ouvertes : mars
Pré-inscriptions : juillet/septembre
Nombre d'étudiants 2007-2008 : 430
Nombre d'enseignants 2007-2008 : 50
Diplômés de fin d'études 2007 : 25
Etudiants en mobilité à l'étranger : 25/an



ENSA de Saint-Etienne - Pignon de la façade sud-est vue de la place Jacquard avant travaux - Photo Jean-Marie Monthiers®

L'école de Saint-Etienne s'est installée au cœur de la ville en 1971 dans une ancienne usine textile entièrement rénovée en 2007, exemple réussi de mutation d'un site industriel qui a voulu rester implanté au cœur de la vie urbaine, dans l'hétérogénéité des lieux et de la société.

Ville d'art et d'histoire, Saint-Etienne abrite un patrimoine industriel remarquable, en partie hérité du XIX^e siècle. Elle forme avec Lyon une grande région urbaine, puissante à l'échelle européenne, riche d'un tissu économique dense et d'un réseau d'enseignement supérieur dynamique en Rhône-Alpes.

Les lieux ont fortement contribué à façonner l'identité pédagogique de l'école en inspirant un enseignement tourné vers l'urbanité, vers la mutation de la ville et de ses territoires.

SPECIFICITES DE L'ENSA

► 1^{er} ET 2^e CYCLES

Il existe une initiation à la recherche au cours de la formation initiale qui conduit à la préparation au diplôme d'Etat d'architecte avec une mention recherche.

► 2^e CYCLE

Master Espace public, design, architecture, pratiques : en partenariat avec l'université Jean-Monnet et l'école d'art et de design de Saint-Etienne - recrutement privilégié : diplôme d'Etat d'architecte - accueil : 12 étudiants - durée : 1 an.

Le projet de la ville contemporaine doit accompagner les mutations socio-économiques mondiales et leurs incidences sur la question ontologique de "l'être" et du "vivre ensemble".

Il doit aussi s'engager sur les devoirs environnementaux tant d'écologie que de civilité. La décomposition/recomposition de l'héritage classique et le dépassement de la modernité sont à l'œuvre dans un renouvellement ou une régénération urbaine sans précédent conjuguant entre

autres, singularité du sujet et universalité de l'objet, pluralité des regards et des pratiques, mobilité et attachement, complexité et évolutivité, densité et discontinuité. Ce grand chantier affecte et pose de façon prioritaire la question de l'espace public.

Le master Espace public, design, architecture et pratiques propose une formation professionnelle en mesure d'apporter des ressources nouvelles à ceux qui souhaitent participer à sa fabrication et à sa gestion.

Ce master s'appuie :

- sur la pluridisciplinarité de ses enseignants qui croisent art, architecture, paysage, design, sciences humaines et sociales, ouvrant ainsi le champ d'exploration, de réflexion et d'application ;
- sur la pluridisciplinarité de ses étudiants de formations antérieures multiples en privilégiant pour eux le travail en équipe comme dimension pédagogique à part entière.

Le master met en synergie les pratiques professionnelles et les outils de la recherche, la connaissance du terrain et les référents externes, l'intelligible et le sensible. L'objet d'étude ne se limite pas à l'espace public urbain *stricto sensu* mais s'étend aux autres espaces temps, actuels ou virtuels, matériels ou immatériels.

Cette spécialisation permet d'explorer la notion de paysage urbain dans ses dimensions socio-économique, historique dans les champs relevant du design dans l'espace public.

► RECHERCHE

L'école ne possède pas actuellement de laboratoire habilité, mais développe des partenariats de recherche avec l'université Jean-Monnet et les ENSA de Lyon et de Grenoble.



L'ENSA vue de la rue Buisson après rénovation - Pignon de la façade sud-est vue de la place Jacquard avant travaux - Photo Christophe Camus®



Coordonnées

8 boulevard du Président-Wilson - BP 37
67068 STRASBOURG Cedex
Tél. : 33 (0)3 88 32 25 35
Fax : 33 (0)3 88 32 82 41
courriel : ecole@strasbourg.archi.fr
site : <http://www.strasbourg.archi.fr>

Direction

Directeur : Philippe BACH
Responsables pédagogiques : Danielle TARDIF
Catherine LECAILLE
Président du CA : Patrick WEBER

Profil de l'Ensa

Admissions en 1^{ère} année : 120 étudiants
Modalités d'admission : sur dossier et entretien
Journées portes ouvertes : février
Pré-inscriptions : janvier/février
Nombre d'étudiants 2007-2008 : 738
Nombre d'enseignants 2007-2008 : 76
Diplômés de fin d'études 2007 : 70
Etudiants en mobilité à l'étranger : 25/an



Photo ENSA de Strasbourg

L'école nationale supérieure d'architecture de Strasbourg est une école ancrée dans l'espace du Rhin Supérieur. Cet espace tri-national franco-germano-suisse, l'un des plus densément peuplés d'Europe, englobe quatre territoires distincts : l'Alsace, le nord-ouest de la Suisse, le Pays de Bade et l'extrême sud du Palatinat. Strasbourg, capitale européenne et deuxième ville diplomatique française, rassemble plusieurs institutions et organismes internationaux (Parlement européen, Conseil de l'Europe, Palais des droits de l'homme, ARTE...).

La position géographique de l'ENSAS, située à proximité immédiate du centre-ville et en face de la gare TGV Est européen. Strasbourg sera, dès 2012, au carrefour de la ligne grande vitesse qui reliera Paris, Strasbourg, Stuttgart, Vienne, Bratislava, et à terme, Budapest.

Les collaborations avec l'université unique de Strasbourg (40 000 étudiants au 1^{er} septembre 2009) et les établissements d'enseignement supérieur du Grand Est sont au centre du projet d'école qui ambitionne la reconnaissance d'un diplôme bi ou tri-national dans l'espace rhénan.

l'ENSAS souhaite s'affirmer comme un pôle d'excellence dans le domaine du développement durable en symbiose avec les priorités environnementales de la Région Alsace.

SPECIFICITES DE L'ENSA

► 1^{er} ET 2^e CYCLES

Un double cursus intégré franco-allemand, conduisant au double diplôme est proposé dès la rentrée 2008 avec la faculté d'architecture de Dresde.

Master Espace, sociétés et territoires, spécialité Structures et projets urbains (EST) : en partenariat avec les universités de Strasbourg I et II et l'INSA de Strasbourg - recrutement : MI ou ingénieurs - accueil : 25 étudiants - durée : 1 an.

Cette spécialisation formule une problématique de recherche qui étudie et expérimente le projet architectural et urbain à la fois comme processus qui mobilise et met à l'épreuve des savoirs déjà constitués et comme méthode d'investigation permettant les mises à jour entre les échelles spatiales et temporelles en relation avec l'organisation et la dynamique des villes et des territoires.

Master Mécanique, énergie, procédés et produits, spécialité Sciences du bois et mise en œuvre dans la construction : en association avec l'ENSA de Nancy.

Master Design global, spécialité recherche Modélisation et simulation des espaces bâtis : en association avec l'ENSA de Nancy.

Master Langage, culture, et société, spécialité Histoire de l'art et de l'architecture : en partenariat avec l'université de Strasbourg II - recrutement privilégié : diplôme d'Etat d'architecte - accueil : 25 étudiants - durée : 1 an.

Cette formation aide à l'élaboration d'un projet de recherche personnel en Histoire de l'art et de l'architecture, couvrant l'aire géographique occidentale et méditerranéenne, de l'époque médiévale à nos jours. Inspiré par une situation frontalière, ce master privilégie l'étude de la circulation des idées et des formes, des hommes et des œuvres.

Formation professionnelle continue : accueil 20 stagiaires.

L'ENSA de Strasbourg propose un cycle de formation professionnelle continue en architecture ouvert à des collaborateurs d'architecte qui souhaitent acquérir le diplôme d'Etat d'architecte. Le recrutement a lieu tous les 2 ans ; la prochaine session s'ouvrira à la rentrée 2009. Les enseignements sont dispensés le vendredi et samedi, toutes les semaines.

► 3^e CYCLE

DPEA Architecture et patrimoine archéologique : en partenariat avec l'ENSA de Paris-Belleville - recrutement : diplôme d'Etat d'architecte ou maîtrise archéologie - accueil : 15 étudiants - durée : 1 an.

L'objectif de la formation, unique en France, est de développer des problématiques par des regards croisés entre archéologues et architectes sur l'élaboration des protocoles de lecture, de relevés et d'enregistrement pour une approche théorique et méthodologique de la restitution architecturale. Le terrain d'études est la ville d'Arles.

► RECHERCHE

● **Architecture, morphogenèse urbaine et projet (AMUP)** : Equipe d'accueil (EA) habilitée par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, située à l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Strasbourg et à l'ENSA de Strasbourg.

Thèmes de recherche :

- L'axe Est-Ouest de Strasbourg, à la fois comme projet à grande échelle et comme structure spatiale en émergence ;
- Le projet comme processus.



Coordonnées

83 rue Aristide-Maillol - BP 10629
31106 TOULOUSE Cedex 01
Tél. : 33 (0)5 62 11 50 50
Fax : 33 (0)5 62 11 50 99
courriel : info@toulouse.archi.fr
site : http://www.toulouse.archi.fr

Direction

Directeur : Pierre FERNANDEZ
Responsable pédagogique : Monique BONZOM
Président du CA : Louis CASTEX

Profil de l'Ensa

Admissions en 1^{ère} année : 120 étudiants
Modalités d'admission : sur dossier et entretien
Journées portes ouvertes : Salon Infosup,
parc des expositions de Toulouse (fin janvier)
Pré-inscriptions : janvier/février
Nombre d'étudiants 2007-2008 : 745
Nombre d'enseignants 2007-2008 : - 55 titulaires
- 38 vacataires
Diplômés de fin d'études 2007 : 272
Etudiants en mobilité à l'étranger : 35/an



Photo ENSA de Toulouse

L'ENSA de Toulouse est située au cœur du quartier du Mirail depuis 1970, à proximité de l'université. L'accroissement rapide du nombre d'étudiants a rendu nécessaire l'extension d'un nouveau bâtiment en 1974.

L'offre pédagogique de l'école est structurée par cinq axes majeurs qui combinent expertises professionnelles et savoirs scientifiques :

- Représentation et espace ;
- Développement durable ;
- Patrimoine, métamorphoses ;
- Architecture, territoire, société ;
- Formes et usages.

L'ENSA de Toulouse est insérée dans un tissu régional universitaire et scientifique extrêmement actif. Elle est notamment membre associé du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES), université de Toulouse et membre de Toulouse Tech, Réseau des Grandes Ecoles de Midi-Pyrénées.

SPECIFICITES DE L'ENSA

► 1^{er} ET 2^e CYCLES

Il existe une initiation à la recherche au cours de la formation initiale qui conduit à la préparation au diplôme d'Etat d'architecte avec une mention recherche.

Double cursus architecte-ingénieur : en partenariat avec l'Institut national de sciences appliquées de Toulouse (INSA) - recrutement : 3^e année - accueil : 30 étudiants - durée : 5 ans + 2 ans.

Initié en 1996, une formation en double parcours architecte-ingénieur ou ingénieur-architecte, donne l'opportunité aux étudiants des deux écoles de suivre des enseignements dans les deux établissements dès la 3^e année. L'obtention des deux titres se réalise en 5 années pour le premier diplôme puis deux années supplémentaires pour le second (durée équivalente à 1 Licence + 2 Masters).

► 3^e CYCLE

L'ENSA de Toulouse est associée à l'école doctorale Temps, espaces, sociétés, Cultures (TESC) université de Toulouse-le Mirail. Elle inscrit les doctorants en architecture qui sont encadrés dans ses laboratoires et délivre, conjointement avec l'université de Toulouse-le Mirail, le doctorat en architecture.

DPEA Projet urbain, patrimoine et développement durable (Asie du Sud-Est) : en partenariat avec l'université d'Architecture d'Hanoi (Vietnam) - recrutement : diplôme d'Etat d'architecte, ingénieur, master en urbanisme - accueil : 20 étudiants - durée : 2 ans.

L'objectif de ce diplôme de spécialisation est de former des professionnels français et vietnamiens de la ville, aptes à l'analyse urbaine, du diagnostic à la conduite de projet urbain, dans des conditions de fort développement des villes asiatiques et dans l'optique du développement durable et du patrimoine.

DPEA Cycle d'études post-grade européen en architecture et développement durable : en partenariat avec l'université catholique de Louvain, l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne - recrutement : architecte justifiant d'une pratique professionnelle - accueil : 25 étudiants - durée : 2 ans.

Les sessions de cours se déroulent alternativement sur deux des trois sites des institutions organisatrices (en 2008-2009 : Lausanne et Toulouse). Ce cycle d'études explore en profondeur les théories et les pratiques en architecture, climat, énergie, environnement et milieu urbain dans le cadre du développement durable.

Préparation au concours d'architecte urbaniste d'Etat (AUE) : recrutement : diplôme d'Etat d'architecte - accueil : 12 stagiaires - durée : 30 semaines.

Les séances ont lieu tous les lundis à partir d'octobre. Le stage comprend 70 heures de cours théoriques de culture architecturale (histoire, analyse du bâti), de culture urbaine et de droit de l'urbanisme, et un samedi par mois est consacré aux épreuves en temps limité. Deux concours blancs complets sont proposés. Une préparation est ensuite réservée aux élèves admissibles aux oraux.

► RECHERCHE

Les unités de recherche sont regroupées au sein du Laboratoire de recherche architecturale (LRA), dont les 4 thématiques sont : Méthodes et processus de conception, Patrimoine et archéologie, Production de la ville et professions, Environnement et paysage.

● **Groupe de recherche environnement conception architecturale et urbaine (LRA-Grecau)** :

- Qualité environnementale et renouvellement urbain ;
- Ambiances et confort des espaces construits ;
- Concepts et méthodes pour le projet.

● **Laboratoire d'informatique appliquée à l'architecture (LRA-Li2a)** :

- Conception, représentation et didactique ;
- Représentations de l'espace construit ;
- Approche cognitive de la conception architecturale ;
- Espaces du paysage contemporain.

● **Modèles et simulations pour l'architecture, l'urbanisme et le paysage (LRA-Map-Asm, UMR CNRS/MCC MAP)** :

- Anthropologie de l'architecture, de l'habitat et du paysage ;
- La représentation de l'espace ;
- La restructuration paysagère du péri-urbain ;
- Simulation et modélisation architecturale et paysagère ;
- L'environnement et le développement durable.

● **Métiers de l'histoire de l'architecture - Archéologie du patrimoine bâti (LRA-Mha-Apb)** :

- Elaboration et transformation de l'habitat antique ;
- Histoire de l'acquisition de données spatiales et relevé du document bâti ;
- Traversées des strates historiques par la pensée moderne.

● **Profession architecture ville et environnement (LRA-Pave)** :

- Les professions du cadre de vie : compétences, dispositifs, identités, dynamiques ;
- L'espace des projets urbains et la problématique global/local ;
- Habitat : pratiques et modes de production.



Coordonnées :

254 boulevard Raspail
75014 PARIS
Tél. : 33 (0)1 40 47 40 47
courriel : info@esa-paris.fr
site : <http://www.esa-paris.fr>

Direction :

Directrice : Odile DECQ
Responsable pédagogique : Marie-Hélène FABRE

Profil de l'Ensa :

Admissions en 1^{ère} année : - 97 en automne
- 24 au printemps
Modalités d'admission : épreuve écrite
de culture générale et épreuve graphique
- Entretien et présentation d'un dossier personnel
en juillet et janvier
Journées portes ouvertes : exposition des travaux
d'étudiants en fin de semestres
Pré-inscriptions : septembre et mars
Frais de scolarité : 7000 / 8000 €/an
Nombre d'étudiants 2007-2008 : 655
Nombre d'enseignants 2007-2008 : 91
Diplômés de fin d'études 2007 : 149
Étudiants en mobilité à l'étranger : 25/an



Elèves de l'ESA à Paris - Photo ESA

Ecole privée en association loi 1901, l'ESA a été fondée en 1865 et reconnue d'utilité publique en 1870. Ses programmes sont habilités par le ministère de la Culture et de la Communication et les diplômes validés conjointement par le ministère de l'Enseignement supérieur et le ministère de la Culture et de la Communication.

L'Ecole spéciale est née d'une révolte contre l'académisme et s'est toujours régénérée dans la lutte inventive, dans sa pédagogie comme dans ses structures.

Etre architecte aujourd'hui, encore plus qu'hier c'est maîtriser un ensemble de connaissances et acquérir la capacité à projeter et conduire un projet, mais c'est aussi pouvoir : appréhender des situations et des projets complexes ; être doué de capacité d'analyse, de conceptualisation et pouvoir prendre position ; intégrer et conduire des équipes multidisciplinaires ; innover et contribuer à faire progresser les techniques ; vivre le monde, mais aussi la singularité de chaque culture. L'expérimentation et l'invention sous toutes ses formes dans leurs acceptations les plus larges contribuent à former ces diverses attitudes.

SPECIFICITES DE L'ESA

► 3^e CYCLE

Diplôme d'études supérieures de l'ESA (DES ESA) :
Villes en projet durable et architecture des milieux :
recrutement : diplôme d'Etat d'architecte - accueil : 17 étudiants - durée : 2 ans.

Les architectes sont de plus en plus amenés à exercer dans les divers organismes publics, parapublics ou privés qui préparent les villes de demain. Ils ont un rôle majeur à jouer, s'ils se dotent des outils et des méthodes qui leur permettent d'appréhender les effets de la métropolisation, dans tous les contextes divers offerts sur la planète, partant du postulat que les phénomènes de concentration urbaine qui s'accroissent produisent des effets inédits et qu'il faut se donner les moyens d'analyser librement, dépasser les idées reçues et chercher des solutions probablement inattendues.

L'inquiétude liée aux dévastations des écosystèmes et à la précarité humaine amène à s'interroger sur les stratégies de transformation des milieux.

Compte tenu de l'envergure internationale du propos, chaque étudiant devra s'inscrire dans le contexte professionnel qu'il a choisi et son travail d'approfondissement portera sur un projet particulier d'intervention sur une ville conçue comme une entité d'étude et de réalisation au cours d'une longue période dans le temps (schéma directeur, projet urbain, aménagement de quartiers, selon les pays d'application).



Coordonnées :

24 boulevard de la Victoire
67084 STRASBOURG Cedex
Tél. : 33 (0)3 88 14 47 00
Fax : 33 (0)3 88 24 14 90
courriel : direction.formation@insa-strasbourg.fr
site : <http://www.insa-strasbourg.fr>

Direction :

Directrice : Marie-Christine CRETON
Responsable pédagogique : Louis PICCON

Profil de l'Ensa :

Modalités d'admission : concours national :
épreuves écrites (mai), oral (juin) entretien
Pré-inscriptions : décembre à mars



Photo INSA de Strasbourg

L'institut national des sciences appliquées de Strasbourg est une école d'ingénieurs et d'architectes sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Créé en 2003, l'INSA a pris la succession de l'ENSAIS, installée depuis 130 ans en Alsace. Il se situe à proximité du centre historique sur le campus universitaire de la ville.

Le diplôme d'architecte de l'INSA est reconnu comme équivalent à celui d'architecte diplômé d'Etat.

SPECIFICITES DE L'INSA

► 2^e CYCLE

L'Insa de Strasbourg est co-habilitée pour deux masters recherche et un master professionnel :

- **Master recherche Ingénierie et technologie ;**
- **Master recherche mention Espaces, sociétés, territoires spécialité Architecture, structures et projets urbains ;**
- **Master professionnel en Géomatique mention Systèmes d'information spécialité Géomatique.**

► RECHERCHE

Cinq laboratoires ou équipes de recherche :

- Le Laboratoire de génie de la conception (LGCO) ;
- Le Laboratoire des systèmes photoniques (LSP) ;
- L'Equipe de recherche en génie électrique (ERGE) ;
- L'Equipe Photogrammétrie architecturale et géomatique (PAGE) ;
- L'Equipe de recherche Architecture, morphogénèse urbaine et projet (AMUP).



Coordonnées :

Cité de l'architecture et du patrimoine
1 place du Trocadéro et du 11-novembre
75116 Paris
Tél. : 33 (0)1 58 51 52 94
Fax : 33 (0)1 58 51 52 90
site : <http://www.citechailot.org>

Direction :

Directeur : Mireille GRUBERT
Directeur pédagogique : Claire WINDFOHR

Profil de l'Ensa :

Admissions 1^{ère} année : 70 étudiants
Modalités d'admission : diplôme d'Etat d'architecte
Pré-inscriptions : en avril, sur le site www.chailot.fr
Nombre étudiants 2007-2008 : 93
Nombre d'enseignants 2007-2008 :
5 professeurs associés et 50 conférenciers
Diplômés de fin d'études 2007/2008 : 45

Le Centre des hautes études de Chaillot, plus connu sous l'appellation d'Ecole de Chaillot, est le département formation de la Cité de l'architecture et du patrimoine depuis 2004.

Installée dans les locaux rénovés du Palais de Chaillot, l'école forme, depuis plus d'un siècle, des architectes qui recherchent une spécialisation dans le domaine de la conservation, la restauration, la mise en valeur, la transformation et la réutilisation des édifices et des centres anciens. Elle donne aux architectes les compétences professionnelles ainsi que les capacités de réflexion et de conceptualisation nécessaires à toute forme d'intervention sur l'existant.

SPECIFICITES DE L'ECOLE DE CHAILLOT

► 3^e CYCLE

DSA mention Architecture et patrimoine - recrutement : diplôme d'Etat d'architecte - accueil : 70 étudiants - durée : 2 ans.

Les cours ont lieu deux jours tous les quinze jours, complétés par un voyage d'étude en première année et un atelier de projet sur site en deuxième année. Le suivi de la formation permet de conserver une activité professionnelle, il faut néanmoins pouvoir consacrer un temps important au travail personnel demandé aux élèves.

La formation se propose de donner aux architectes les compétences professionnelles, ainsi que les capacités de réflexion et de conceptualisation nécessaires à toutes formes d'intervention sur l'existant. Elle apporte aux architectes une culture du diagnostic qui doit leur permettre d'intervenir de façon efficace dans le respect de l'objet étudié, à toutes les échelles, de l'édifice aux ensembles urbains et paysagers. La formation s'organise autour de trois champs disciplinaires : architecture, ville et territoire, patrimoine (qui regroupe les enseignements d'histoire et de législation). Elle permet d'acquérir des connaissances indispensables pour les concours d'architecte en chef des monuments historiques et celui d'architecte et urbaniste de l'Etat / Architecte des bâtiments de France.

► FORMATION POST-CONCOURS DES ARCHITECTES ET URBANISTES DE L'ETAT (AUE)

Un concours de recrutement des AUE a lieu chaque année, à l'initiative des ministères en charge de l'équipement et de la culture. La formation post-concours des lauréats, d'une durée d'un an, est assurée conjointement, par l'Ecole nationale des ponts et chaussées (ENPC) et l'Ecole de Chaillot.



Photo Ecole de Chaillot

FORMATIONS SPÉCIALISÉES



PARIS/ILE-DE-FRANCE	PATRIMOINE ARCHÉOLOGIE RÉHABILITATION	MATÉRIAUX & TECHNIQUES	URBANISME VILLE & TERRITOIRE	SCIENCES HUMAINES & SOCIALES	PAGE
CEDHEC	DSA Architecture patrimoine Formation post-concours AUE				53
MARNE-LA-VALLÉE		Double cursus Architecte - Ingénieur	DSA Architecture et projet urbain - architecte urbaniste		10
PARIS-BELLEVILLE △	DSA Architecture patrimoine du XX ^e siècle et villes orientales	DSA Architecture et risques majeurs Double cursus Architecte - Ingénieur	DSA Architecture et projet urbain, architecture des territoires		12
PARIS-LA-VILLETTE △		Double cursus Architecte - Ingénieur DPEA Architecture navale	DSA Architecture et projet urbain	Master Organisation du travail et ergonomie	14
PARIS-MALAQUAIS △			Master Urbanisme et territoire, programmation architecturale et urbaine		16
PARIS-VAL-DE-SEINE	Master Ville, patrimoine et architecture ▲	Master Acoustique architecturale	Master Ville, patrimoine et architecture Master Aménagement et urbanisme Master Dynamiques urbaines comparées ▲		18
VERSAILLES	Master Jardins historiques, patrimoine et paysage Préparation au concours AUE			Master Histoire culturelle et sociale de l'architecture et des formes urbaines ▲	20
RÉGIONS					
BORDEAUX		Master Sciences et techniques architecturales, ambiance et confort pour l'architecture et l'urbanisme ▲	Master Stratégie et maîtrise d'ouvrage de projets d'urbanisme		22
CLERMONT-FERRAND		Double cursus Architecte - Ingénieur	Master Stratégies d'aménagement des villes petites et moyennes et de leurs territoires		26
GRENOBLE △	DSA Architecture patrimoine - architecture de terre Master maîtrise d'ouvrage et management de patrimoine bâti	DPEA Design pour architecture	Master Ville, montagne et durabilité ▲ Master Urbanisme, habitat et coopération internationale Master Urbanisme et projet urbain		28
LYON* △		DPEA Architecture et ingénierie (Double cursus Architecte - Ingénieur)			32
MARSEILLE*△	DPEA Culture numérique et patrimoine architectural	DPEA Construction parasismique Master Ingénierie de la production du bâtiment Master Compétences complémentaires en informatique	Master Architecture ville et projet urbain		34
MONTPELLIER*△	Licence professionnelle Développement et protection du patrimoine culturel, architecture ancienne et techniques de réhabilitation				36
NANCY		Master Verre, design, architecture Master Matériaux bois et mise en œuvre dans la construction Master Modélisation et simulation des espaces bâtis ▲			38
NANTES*△		DPEA Architecture navale DPEA Scénographie Double cursus Architecte - Ingénieur	Master Villes et territoires, politiques et pratiques de l'urbanisme Master Atmosphère, eau et environnement urbain ▲ Master Ambiances et formes urbaines ▲ Master Ville et énergie ▲		40
NORMANDIE	Master Réhabilitation des architectures du quotidien				42
SAINT-ETIENNE			Master Espace public, design, architecture, pratiques		44
STRASBOURG*	DPEA Architecture patrimoine et archéologique	Master Sciences du bois et mise en œuvre dans la construction	Master Espace, sociétés et territoires, structures et projets urbains	Master Histoire de l'art et de l'architecture	46
TOULOUSE △	Préparation au concours AUE	Double cursus Architecte - Ingénieur	DPEA Projet urbain, patrimoine et développement durable Asie DPEA européen : Architecture et développement durable		48

ADRESSES ET LIENS UTILES

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

• 3 rue de Valois
75042 Paris cedex 01

• 182 rue Saint-Honoré
75033 Paris Cedex 01
Tél. : 01 40 15 80 00
Sites : www.culture.fr (site évènementiel)
www.culture.gouv.fr (site institutionnel)

CITÉ DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

1 place du Trocadéro et du 11-novembre
75116 Paris
Tél. : 01 58 51 52 94
Site : www.citechailot.org

CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES ARCHITECTES

Tour Maine Montparnasse
33 avenue du Maine
BP 154 - 75755 Paris Cedex 15
Tél. : 01 56 58 67 00
Fax : 01 56 58 67 01
Site : www.architectes.org

MOUVEMENT DES ARCHITECTES

17 bd Saint-Martin
75003 Paris
Tél. : 01 42 78 80 20
Fax : 01 42 72 33 06

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES ARCHITECTES

247 rue Saint-Jacques - 75005 Paris
Tél. : 01 56 81 10 25
Fax : 01 43 29 23 50

SYNDICAT DE L'ARCHITECTURE

24 rue Prairies - 75020 Paris
Tél. : 01 43 61 02 91

UNION INTERNATIONALE DES ARCHITECTES

33 avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 45 24 36 88
Fax : 01 45 24 02 78

UNION NATIONALE DES SYNDICATS FRANÇAIS D'ARCHITECTES

8 rue Bertin-Poirée - 75001 Paris
Tél. : 01 45 44 58 45
Fax : 01 45 44 93 68

FÉDÉRATION NATIONALE DES SYNDICATS D'ARCHITECTES D'INTÉRIEUR (FNSAI)

14 rue Fontaine - 75009 Paris
Tél. : 01 40 16 14 44
Fax : 01 49 70 01 72
Site : www.fnsai.org

MAISONS DE L'ARCHITECTURE (dans chaque région)

Réseau des Maisons de l'architecture
9 rue Borromée - 75015 Paris
Tél. : 01 56 58 67 29
Fax : 01 56 58 67 01
Courriel : contact@ma-lereseau.org
Site : www.ma-lereseau.org

CONSEILS D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT (CAUE)

(Présents dans 89 départements en
France et dans les DOM)

Fédération Nationale des CAUE

20-22 rue du Commandeur
75014 Paris
Site : www.caue.org

GRANDS ATELIERS DE L'ISLE D'ABEAU

Bd de Villefontaine
38092 VILLEFONTAINE
Tél. : 04 74 96 88 70
Site : www.lesgrandsateliers.fr

ASSOCIATION EUROPÉENNE POUR L'ENSEIGNEMENT DE L'ARCHITECTURE *European association for architectural education*

Lou Schol - Kasteel van Aarenberg 1
B 3001 Leuven
Belgique
Tel. : 32 (0)16 32 19 62
Site : www.eaae.be
courriel : aeaa@aeaa.be

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DU PAYSAGE DE VERSAILLES

10 rue du Maréchal-Joffre
78000 Versailles
Tél. : 01 39 24 62 00
Fax : 01 39 24 62 01
Site : www.versailles.ecole-paysage
Site de Marseille :
31 bd d'Athènes
13232 Marseille Cedex 01
Tél. : 04 91 91 00 25

CONSEIL FRANÇAIS DES ARCHITECTES D'INTÉRIEUR (CFAI)

5 rue Sainte-Anastase - 75003 Paris
Tél. : 01 40 27 91 24
Fax : 01 40 27 91 28
Site : www.cfai.asso.free.fr

Ministère de la Culture et de la Communication

Direction de l'architecture et du patrimoine
Sous-direction de l'enseignement de l'architecture, de la formation et de la recherche
Chef du bureau des enseignements de l'architecture : **Hervé Delmare**
Coordination éditoriale : **Catherine Berthelot**

Conception et réalisation graphique : **Serge Chaniac Création Édition**

Impression : **MCI Production** - 3^e trimestre 2008

ISBN : 978-2-11-098440-1

➔ LES ETUDES

SUPERIEURES

D'ARCHITECTURE

EN FRANCE

